

Les forces parallèles de l'Est prennent un troisième terminal pétrolier

## Crainte d'une guerre civile en Libye

Les choses se compliquent encore davantage en Libye. Après l'offensive contre les éléments de Daech, le gouvernement d'Union nationale doit faire face à une menace d'une autre nature.

Page 4

## CHU Mustapha Bacha Incendie au service de chirurgie générale

Page 24



Les musulmans de France ont fêté lundi l'Aïd El Adha, une fête religieuse qui intervient après l'accomplissement des principaux rites du Hadj à La Mecque (Arabie Saoudite), dans un contexte particulier emprunt surtout d'amalgame entre l'Islam et le terrorisme.

Depuis les attentats terroristes de 2015, les milieux politico-médiatiques, rappelle-t-on, se livrent à un matraquage

Durant les deux jours de l'Aïd

# Alger, ville fantôme

La capitale, à l'image de toutes les grandes villes du pays, est devenue un no man's land ces deux derniers jours correspondant à la fête de l'Aïd El Adha.

Page 3

● La permanence assurée à plus de 99% selon le ministère du Commerce



Petites et moyennes entreprises

## Soutien financier de l'Etat malgré la conjoncture économique

Page 2



L'accord agricole UE-Maroc n'est pas applicable

## Le Sahara occidental «ne fait pas partie du territoire du Maroc»

L'avocat général de la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue), Melchior Wathelet, a considéré hier que l'accord UE-Maroc sur la libéralisation des échanges des produits agricoles et de la pêche ne s'applique pas au Sahara occidental qui «ne fait pas partie du territoire du Maroc».

Page 4

Musulmans de France

## Une fête de l'Aïd El Adha dans un contexte particulier

qui ne dresse pas une barrière entre l'Islam et le terrorisme, situation qui met mal à l'aise la communauté musulmane.

C'est dans ce contexte que l'imam de la Grande Mosquée de Paris, qui s'est avérée trop exiguë vu le nombre de fidèles, a insisté, dans son prêche, sur le fait que l'Islam, religion de paix et de solidarité universelle, ne saurait être associée à des actes perpétrés contre l'humain, voire même la faune et la flore. Il a appelé, dans ce sens, les musulmans à bannir tout extrémisme dans la pensée, la parole et l'acte, soulignant que ni Allah ni son dernier prophète n'ont ordonné la violence envers qui que ce soit.

Citant les derniers attentats terroristes

perpétrés contre des personnes innocentes, notamment à Nice et à Saint-Etienne-du-Rouvray, il a rudement réfuté que ces actes soient inspirés du message éternel de l'Islam, religion du juste milieu, qui prône la paix, l'amour, le bon voisinage, le vivre-ensemble dans un contexte de respect mutuel.

Dans une déclaration avant le prêche, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a appelé les musulmans à insister, dans l'éducation de leurs enfants, à les orienter et les guider vers le savoir et la connaissance sur lesquels, a-t-il dit, le Saint Coran se base sur la religion de l'Islam.

Page 5



Petites et moyennes entreprises

# Soutien financier de l'Etat malgré la conjoncture économique

Parmi les textes qui s'inscrivent dans le contexte de la gestion des retombées de la chute du pétrole et l'engagement du gouvernement pour l'application d'un nouveau modèle économique, il y a le projet de la loi d'orientation sur le développement de la PME.



Par Nacera Bechar

Ce texte validé lors du dernier Conseil des ministres sera soumis à l'Assemblée populaire nationale au titre de la session 2016-2017, dont la cérémonie d'ouverture a eu lieu le 4 septembre dernier et un début des plénières est attendu pour la semaine prochaine.

Malgré la conjoncture financière difficile, des mesures de soutien aux PME sont prévues par ce texte, notamment d'entreprises, de la recherche-développement, l'innovation, du développement de la sous-traitance, du financement d'actions de sauvetage et de reprise des activités des PME viables en difficultés. A cet effet, l'article 15 porte des mesures d'aides et de soutien à la promotion de la PME. Il est indiqué que celles-ci visent à impulser la mise en place de régimes fiscaux adaptés aux PME.

Selon l'article 16 de ce texte, les PME bénéficient de l'aide et de soutien de l'Etat prévu par la

même loi en fonction de leur taille et des priorités définies par filières et territoires.

Dans l'article 17, le texte érige l'Agence nationale de développement et de modernisation des PME (Andpme) en un instrument de l'Etat en matière de mise en œuvre de la politique de développement de la PME et la renforce pour la réalisation de ses missions. L'article 19 du texte prévoit également des actions d'aide et de soutien à la PME financées du compte d'affectation spécial Fonds national de mise à niveau des PME, d'appui à l'investissement et de promotion de la compétitivité industrielle.

Par ailleurs, le texte prévoit une nouveauté. Il s'agit de la mise en place de Fonds d'amorçage pour encourager la création de start-up innovantes. Ces Fonds sont destinés à financer les frais préalables devant permettre la conception du produit prototype (frais de recherche et de développement, prototypage, business plan, etc...) Ils permettront de palier le handicap du défaut de financement de la

phase précréation de l'entreprise qui n'est pas en charge par le capital investissement. Ce financement revêt une grande importance pour encourager la transformation des projets de recherche en entreprises innovantes, créatrices de richesses.

En outre, l'article 24 propose la création auprès du ministre chargé des PME, un Conseil national de concertation pour le développement de la PME, composé d'organisations et d'associations professionnelles, spécialisées et représentatives. Il constitue un espace de concertation entre l'Etat et les bénéficiaires de la politique de développement des PME. Selon les initiateurs de ce texte, il s'agit aussi d'introduire une adaptation de la définition de la PME adoptée par la loi de 2001 pour permettre son adaptation au contexte actuelle tant national qu'international. Ainsi, la PME est définie dans l'article 5 comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services employant 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 4 milliards de DA

ou dont le total du bilan annuel n'excède pas à un milliard de DA, avec un capital qui n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME. Dans ce sens, l'article 8 de la loi précise, que la moyenne entreprise est une entreprise employant 50 à 250 personnes, et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 400 millions de DA et 4 milliards de DA ou dont le total du bilan est compris entre 200 millions de DA et un milliard de DA.

La petite entreprise est définie, dans l'article 9 comme une entreprise employant 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 400 millions de DA ou dont le bilan annuel n'excède pas 200 millions de DA. Quant à la très petite entreprise (TPE), l'article 10 de la loi l'a défini comme une entreprise employant 1 à 9 personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 40 millions de DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 20 millions de DA.

N. B.

Il est en préparation à Oran  
Colloque sur la sécurisation des mouvements financiers

Un colloque international portant sur le thème «La sécurisation des mouvements financiers judiciaires» est en préparation à Oran, a-t-on appris du bâtonnier de l'ordre des avocats près la cour de justice d'Oran, Maître Lahouari Ouahrani.

«La mise en place d'une Caisse autonome des règlements pécuniaires des avocats (Carpa) constitue l'objectif essentiel de cette rencontre programmée pour novembre prochain à l'occasion de la rentrée solennelle du barreau d'Oran», a été précisé dans un communiqué transmis à l'APS. Des exposés mettant en relief l'importance de la Carpa seront animés dans ce cadre par des professionnels du droit nationaux et étrangers, dont des responsables des Caisses déjà opérationnelles dans certains pays à l'instar de l'Espagne et de la France, a indiqué le bâtonnier d'Oran.

«La sécurisation des flux financiers relatifs aux transactions judiciaires, est le but ciblé au travers de la création de la Carpa qui fera office de compte bancaire et unique outil des règlements pécuniaires entre l'avocat et son client ou la partie adverse, a-t-il expliqué. «La mise en œuvre de cet outil se traduira par la sécurisation de l'argent du justiciable et des fonds des investisseurs en Algérie, ainsi que la consolidation des moyens de lutte contre le blanchiment d'argent et autres transactions illégales», a soutenu Me Ouahrani.

Un autre exposé portant sur l'aide juridique aux migrants dans le contexte conjoncturel européen figure aussi au menu de cette rencontre coïncidant avec l'Assemblée générale ordinaire et annuelle du barreau d'Oran.

Plusieurs avocats et magistrats prendront part à ce colloque conviant également les différents bâtonniers du pays et d'autres invités des barreaux étrangers liés par un protocole de jumelage avec leur homologue d'Oran, notamment d'Espagne, de France, du Maroc et de Tunisie.

R. N.

Instances judiciaires

## Nouvelles facilitations du service public

Par Karima Nacer

Le projet de loi relatif à l'état civil qui est sur le point d'être examiné par le Parlement, tend à améliorer les prestations du service public de la justice, en étendant les compétences des juridictions en matière d'actes et l'utilisation des moyens électroniques. Ce projet tend à soulager les nationaux résidant en Algérie ou à l'étranger, en leur évitant de longs et pénibles déplacements en développant à leur profit les modes électroniques.

Ainsi, ce projet de loi propose des réaménagements consistant en l'élargissement de la compétence de ces juridictions en matière des actes d'état civil pour les Algériens

résidant sur le territoire national et les Algériens résidant à l'étranger.

Pour ceux parmi eux se trouvant en Algérie, le projet de loi leur donne la possibilité de soumettre les demandes de remplacement, d'annulation ou de rectification de leurs actes d'état civil et les demandes de rectification des décisions judiciaires s'y rapportant, directement ou par l'intermédiaire de l'officier de l'état civil de la commune, à tout tribunal à travers le territoire national, est-il précisé dans l'exposé des motifs.

Cette possibilité leur est offerte nonobstant leur lieu d'établissement ou de transcription, à la suite de la numérisation des registres d'état civil et leur mise à la disposi-

tion de l'ensemble des juridictions.

Le présent projet charge, en outre, le procureur de la République de l'exécution des décisions et ordonnances de rectification des actes d'état civil, et de donner, à cet effet, des instructions aux officiers de l'état civil relevant du ressort de sa compétence.

Il avise, aux mêmes fins, le procureur de la République territoriale compétent pour les actes d'état civil établis ou transcrits en dehors du ressort de sa compétence.

Le projet charge, en outre, le procureur de la République de l'exécution des décisions et ordonnances de rectification des actes d'état civil, par le biais des instruc-

tions données aux officiers de l'état civil relevant du ressort de sa compétence.

Aux termes de ce projet de loi, les procureurs de la République près des tribunaux sont habilités à procéder à la rectification administrative des erreurs ou omissions des actes d'état civil, sans considération du lieu de leur établissement ou de leur transcription.

Concernant les Algériens résidant à l'étranger, le projet de loi leur donne la possibilité de demander, à tout tribunal à travers le territoire national, l'inscription, la reconstitution ou la rectification de tout acte d'état civil, directement ou à travers un poste diplomatique ou consulai-

re.

Le projet prévoit, ensuite, la possibilité de présenter ou de communiquer, par voie électronique, les demandes de remplacement, d'annulation, de rectification, de modification et de transcription des actes d'état civil et les décisions de justice les concernant.

Le texte tend à soulager les citoyens qu'ils soient résidents en Algérie ou à l'étranger, en leur évitant de longs et pénibles déplacements sur des distances très éloignées et l'extension de l'utilisation, par le secteur, des modes électroniques, dans le cadre de la modernisation de la justice et de son rapprochement du citoyen.

K. N.

## Durant les deux jours de l'Aïd Alger, ville fantôme

La capitale, à l'image de toutes les grandes villes du pays, est devenue un no man's land ces deux derniers jours correspondant à la fête de l'Aïd El Adha.



Par M. Ait Chabane

**D**es rues étrangement désertes, une circulation automobile très fluide et des magasins et autres commerces fermés, donnant l'impression d'une ville fantôme. Là où le bât blesse, c'est la fermeture quasi totale d'épicerie, de boulangeries, de pharmacies et autres commerces censés approvisionner la population en denrées indispensables à l'image du pain, du lait et de médicaments. En dépit des menaces, chaque fois renouvelées, des autorités compétentes, la permanence durant le premier jour de l'Aïd n'a eu que peu d'écho parmi les commerçants de la capitale, faisant fi de la loi et des urgences des citoyens. Si le second jour de l'Aïd, hier en l'occurrence,

quelques commerces ont daigné lever leur rideau, il n'en est pas moins suffisant pour subvenir aux besoins les plus élémentaires de la population. Quelques boulangeries, où se formaient des chaînes interminables de citoyens, quelques très rares cafétérias et certaines épicerie ouvertes à l'occasion, n'étaient que l'exception qui confirme cette règle d'indifférence et de mépris affichée par les commerçants de la capitale à chaque occasion festive. Dans les marchés d'Alger, le constat est plus amer. Les étals sont affreusement vides, dégarnies de marchandises et désertées par leurs propriétaires qui devraient pourtant assurer la continuité du service durant ces occasions festives. Quant aux bouchers, ils ont tous choisi de baisser rideau et opté pour le tra-

vail à domicile, autrement plus lucratif. Ils louent leurs services aux citoyens en égorgeant des moutons et les découpant pour la bagatelle de 2 000 DA pour chaque bélier sacrifié. En outre, les milliers de citoyens qui ont regagné la capitale au deuxième jour de l'Aïd, permanence professionnelle oblige, ont été contraints de rester sur leur faim, car tous les restaurants étaient fermés à l'occasion. Le secteur des transports non plus n'est pas resté en reste de cette situation érigée en règle au fil du temps. Si les bus de l'Etusa, le métro, le tramway et le train ont assuré la permanence durant le premier jour de la fête, le privé, lui, s'est fait désirer. Les stations de bus privés étaient carrément désertes au premier jour et très peu animées au second jour. Heureusement pour les usa-

gers, les transporteurs publics ont assuré un service minimum salvateur. Ceci dit, ils doivent une fière chandelle à ces rares épiciers - ils se comptent sur le bout des doigts - qui ont eu l'amabilité et la conscience d'assurer la continuité de leurs services et répondre un tant soit peu aux besoins urgents des consommateurs. A ce titre, et pour remédier une fois pour toutes à cette situation très pénalisante pour les citoyens, les autorités concernées, à commencer par le ministère du Commerce, devraient repenser sérieusement leur stratégie, et ne pas se contenter d'émettre des avertissements sans suite à l'égard des commerçants incriminés. Il est temps de mettre un terme à ces pratiques en usant de la force de la loi.

M. A. C.

## À partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain Généralisation de la carte d'identité biométrique à toutes les wilayas

Le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a annoncé dimanche que l'opération de délivrance de la carte d'identité nationale biométrique aux personnes titulaires d'une carte non biométrique et d'un passeport biométrique a été lancée le 4 septembre comme phase d'essai dans la wilaya d'Alger avant sa généralisation aux autres wilayas du pays en octobre prochain. Le ministère de l'Intérieur informe les citoyennes et les citoyens du «lancement de l'opération d'établissement de la carte d'identité biométrique et du passeport biométrique», a indiqué un communiqué du ministère. «Il est désormais possible pour les personnes disposant d'un passeport biométrique de demander, sans se déplacer, une carte d'identité nationale biométrique via un service mis en place par le ministère sur son site [www.interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz) lancé depuis le jeudi 8 septembre 2016».

Les «orientations et les procédures de demande de la carte d'identité biométrique sont disponibles sur une page du site», a précisé la même source.

Selon le communiqué «les bénéficiaires seront informés de la date et du lieu de délivrance via un SMS».

L'opération touchera les «personnes titulaires d'une carte d'identité non biométrique dont la durée de validité a expiré ou expirera en décembre 2016», a ajouté la même source.

Il a rappelé dans ce sens que «l'opération de délivrance de la carte d'identité nationale biométrique pour cette catégorie et pour les personnes disposant d'un passeport biométrique a été lancée le 4 septembre dernier comme phase d'essai au niveau de la wilaya d'Alger et sera généralisée à toutes les wilayas à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016».

R. N.

Selon le ministère du Commerce

## La permanence des commerçants assurée à plus de 99%

**L**e programme de permanence arrêté pour le premier jour de l'Aïd El Adha a été assuré par 99% des commerçants réquisitionnés sur l'ensemble des wilayas du pays, a-t-on appris hier auprès du ministère du Commerce. Le taux national de suivi a atteint 99,48% durant le premier jour de l'Aïd El Adha, selon les précisions communiquées à l'APS par le directeur général de la Régulation et de l'organisation au ministère, Abdelaziz Aït Abderrahmane.

Sur les 32 955 commerçants mobilisés pour assurer l'approvisionnement des citoyens en produits de base durant les deux jours de l'Aïd El Adha, près de 170 com-

merçants n'ont cependant pas suivi ce programme de permanence, selon le même responsable.

Par répartition régionale, la permanence a été respectée à 99,70% dans la région d'Alger et à 99,90% dans la région de Blida.

Le taux de suivi de cette permanence a atteint 99,51% et 99,41% dans les régions de Annaba et Batna respectivement.

Dans l'Oranie, 99,60% des 3 531 commerçants mobilisés ont respecté la permanence devenue obligatoire durant les fêtes nationales et religieuses depuis 2013.

Dans les régions de Béchar et Ouargla, la permanence a été assurée par tous les commerces

mobilisés, soit à 100% contre 98,92% dans la région de Saïda et 98,27% dans la région de Sétif.

Le nombre de commerçants réquisitionnés à l'échelle nationale (les 32 955 commerçants) représente près de 30% des commerces exerçant dans les secteurs d'activité ayant un rapport avec la production ou la commercialisation de produits de base au niveau de chaque commune. Pour rappel, le ministère du Commerce avait mobilisé pour les jours de l'Aïd El Adha près de 33 000 commerçants et 440 unités de production, une permanence dont la mise en oeuvre a été supervisée par 2 059 agents de contrôle à travers tout le pays.

Ainsi, sur les 32 955 commerçants réquisitionnés, 4 885 activistes dans la boulangerie, 20 289 dans l'alimentation générale, fruits et légumes et 7 343 dans des activités diverses, indique un communiqué du ministère.

Pour ce qui est des 440 unités de production concernées par la permanence, il s'agit de 128 laiteries, de 272 minoteries et de 40 unités de production d'eau minérale et de source.

Le ministère avait rappelé la disponibilité des commerçants à approvisionner la population durant les fêtes nationales et religieuses, en les appelant à «demeurer mobilisés en vue de contribuer massivement à la

réussite de cette opération».

Des sanctions seront prises à l'encontre des commerçants n'ayant pas respecté leur obligation conformément à la législation en vigueur, avertit le ministère.

Le programme des permanences des commerçants qui vise à garantir un approvisionnement régulier des populations en biens et services de large consommation, est élaboré par les services du ministère du Commerce en application des dispositions de l'article 22 de la loi 04-08 du 14 août 2004 relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales, modifiées et complétées.

R. N.

## Les forces parallèles de l'Est prennent un troisième terminal pétrolier

# Crainte d'une guerre civile en Libye

Les choses se compliquent encore davantage en Libye. Après l'offensive contre les éléments de Daech, le gouvernement d'Union nationale doit faire face à une menace d'une autre nature.



Par Rachid Chihab

**E**n fait, les forces des autorités basées dans l'est de la Libye ont annoncé lundi avoir pris un troisième terminal pétrolier à une milice loyale au gouvernement d'union nationale reconnu par la communauté internationale, selon des médias.

«Nos forces ont réussi à prendre le contrôle du port de Zoueitina et à le sécuriser entièrement», a indiqué Mohamed al-Azoumi, porte-parole d'une brigade loyale au général Khalifa Haftar, liée au gouvernement non reconnu basé dans l'est.

Elles avaient déjà pris dimanche les terminaux d'al-Sedra et de Ras Lanouf, les plus importants du pays, situés dans le Croissant pétrolier, dans l'est.

Le gouvernement d'union (GNA) a condamné dimanche soir l'offensive surprise lancée par les troupes d'Haftar, qualifiée d'«agression flagrante contre les acquis du peuple libyen, qui porte atteinte à la souveraineté nationale». Il a appelé à la mobilisation de ses troupes pour reconquérir les terminaux pétroliers.

Dans un deuxième communiqué, publié dans la nuit, le GNA a estimé que les attaques contre les terminaux pétroliers étaient «contraires au processus de réconciliation» engagé dans le pays et risquaient d'«entraîner le pays dans un tournant dangereux».

Par ailleurs, les Etats-Unis et cinq de leurs principaux alliés en Europe ont condamné ensemble lundi la prise de contrôle d'un troisième terminal pétrolier

en Libye par des autorités rivales du gouvernement reconnu par l'ONU, basées dans l'est du pays.

«Les gouvernements de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, du Royaume-Uni, et des Etats-Unis condamnent les attaques ce week-end contre les terminaux pétroliers de Zoueitina, Ras Lanouf, Al-Sedra et Brega en Libye», indique un communiqué commun.

Ces pays sont des acteurs clés du processus de réunification et de reconstruction de la Libye.

Ils insistent sur le fait que le pétrole appartient au peuple libyen et doit par conséquent être administré par le gouvernement d'union nationale soutenu par l'ONU, basé à Tripoli.

Le général Khalifa Haftar, chef procla-

mé de l'armée liée au gouvernement non reconnu basé dans la ville d'al-Baïda (est), est à la tête de cette offensive, la première depuis l'installation du gouvernement d'union nationale à Tripoli en mars.

La prise de contrôle de la principale source d'exportation de la Libye a réveillé les craintes d'une scission du pays ou d'une guerre civile.

«Nous appelons au retrait immédiat et sans conditions de toutes les forces armées qui se trouvent dans le Croissant pétrolier», ont ajouté ces pays, réitérant leur soutien au gouvernement d'union nationale et réclamant «un cessez-le-feu immédiat».

La production pétrolière de la Libye, qui dispose des réserves pétrolières les plus importantes d'Afrique estimées à 48 milliards de barils, est passée de 1,5 million de bj à environ 200 000 bj depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

R. C.

Mali

## Le président renouvelle sa confiance aux forces armées

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a renouvelé dimanche sa confiance aux forces armées et de sécurité, selon des sources médiatiques.

Dans un message à l'occasion de la célébration ce lundi de l'Aïd Al Adha, ou la Tabaski, le chef de l'Etat a également renouvelé sa confiance et son soutien «aux troupes amies venues se battre (aux côtés des forces maliennes) pour enrayer définitivement la menace terroriste qui trouble le quotidien de certaines de nos populations».

Il a réitéré son «ferme engagement à ne ménager aucun sacrifice pour sécuriser le pays entier et ainsi permettre aux populations de vaquer tranquillement à leurs activités».

Il a aussi invité l'ensemble des Maliennes et Maliens à «placer le pays au cœur de leur projet individuel et collectif et à inscrire leurs actions dans la perspective du renforcement de la cohésion nationale et du vivre ensemble».

G. K.

L'accord agricole UE-Maroc n'est pas applicable

## Le Sahara occidental «ne fait pas partie du territoire du Maroc»

**L'**avocat général de la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue), Melchior Wathelet, a considéré hier que l'accord UE-Maroc sur la libéralisation des échanges des produits agricoles et de la pêche ne s'applique pas au Sahara occidental qui «ne fait pas partie du territoire du Maroc».

«Le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire du Maroc et que, partant, contrairement à ce qui a été constaté par le Tribunal ni l'accord d'association UE-Maroc ni l'accord de libéralisation ne lui sont applicables», a-t-il écrit dans ses conclusions rendues ce mardi.

Dans sa recommandation à la Cour qui doit rendre son verdict ultérieurement, l'avocat général de la Cjue a souligné que ni l'UE ni aucun de ses Etats membres ne reconnaissent la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, un territoire inscrit

depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU.

«L'Union et ses Etats membres n'ont jamais reconnu que le Sahara occidental fait partie du Maroc ou relève de sa souveraineté», a-t-il affirmé.

Il a, dans ce contexte, constaté que le Sahara occidental est, depuis 1963, inscrit par l'ONU sur sa liste des territoires non autonomes, qui relèvent du champ d'application de sa résolution portant sur l'exercice du droit à l'autodétermination par les peuples coloniaux.

L'avocat général a rappelé, à ce titre, que le droit international ne permet pas d'étendre le champ d'application d'un traité bilatéral à un territoire qui constitue une partie tierce par rapport aux parties au traité.

«Or, le Sahara occidental constitue précisément un tel territoire par rapport à l'Union et au

Maroc», a-t-il relevé.

Autrement dit, l'accord UE-Maroc sur la libéralisation des échanges des produits agricoles et de la pêche signé en 2012 entre les deux parties ne s'applique pas au Sahara occidental.

Cependant, l'avocat général propose à la Cour, dans le cas où elle déciderait que les accords en cause sont tout de même applicables au Sahara occidental et que le Front Polisario est habilité à contester la décision litigieuse, de considérer que le Conseil a manqué à son obligation d'examiner tous les éléments pertinents des circonstances de la conclusion de l'accord de libéralisation.

Contrairement à ce qui a été décidé par le Tribunal, l'avocat général considère que le Conseil ne fût pas tenu d'évaluer les effets de la conclusion de cet accord sur l'exploitation des ressources naturelles du Sahara

occidental. Mais, il estime que le Conseil «aurait dû prendre en compte la situation des droits de l'homme dans ce territoire ainsi que l'impact potentiel de l'accord sur cette situation».

Dans cette hypothèse, l'avocat général estime que «le Tribunal a procédé à juste titre à l'annulation partielle de la décision contestée en ce qu'elle approuve l'application de l'accord de libéralisation au Sahara occidental, si bien que le pourvoi du Conseil doit être rejeté comme non fondé».

La Cjue n'est pas tenue de suivre les conclusions de l'avocat général dont la mission consiste à proposer à la Cour, en toute indépendance, une solution juridique dans cette affaire qui oppose le Front Polisario au Maroc et son partenaire européen.

Cependant, une source diplo-

matique souligne que l'avis de l'avocat général est, généralement, suivi dans la plus part des cas, qualifiant ses conclusions de «victoire politique» pour la cause sahraouie.

Le tribunal de la Cjue avait annulé le 10 décembre dernier l'accord UE-Maroc sur la libéralisation des échanges des produits agricoles et de la pêche signé en 2012 au motif qu'il incluait le territoire du Sahara occidental.

Le Tribunal a considéré que le Conseil de l'UE qui approuvé cette accord avait manqué à son obligation d'examiner si l'exploitation des ressources naturelles du territoire du Sahara occidental sous contrôle marocain se fait au profit de la population sahraouie.

Le Conseil de l'UE a introduit, quelques semaines après, un pourvoi devant la Cour de justice à l'encontre de l'arrêt du Tribunal.

T. L.

Musulmans de France

# Une fête de l'Aïd El Adha dans un contexte particulier

**Les musulmans de France ont fêté lundi l'Aïd El Adha, une fête religieuse qui intervient après l'accomplissement des principaux rites du Hadj à La Mecque (Arabie Saoudite), dans un contexte particulier emprunt surtout d'amalgame entre l'Islam et le terrorisme.**



**D**epuis les attentats terroristes de 2015, les milieux politico-médiatiques, rappelle-t-on, se livrent à un matraquage qui ne dresse pas une barrière entre l'Islam et le terrorisme, situation qui met mal à l'aise la communauté musulmane.

C'est dans ce contexte que l'imam de la Grande Mosquée de Paris, qui s'est avérée trop exigeant vu le nombre de fidèles,

a insisté, dans son prêche, sur le fait que l'Islam, religion de paix et de solidarité universelle, ne saurait être associée à des actes perpétrés contre l'humain, voire même la faune et la flore. Il a appelé, dans ce sens, les musulmans à bannir tout extrémisme dans la pensée, la parole et l'acte, soulignant que ni Allah ni son dernier prophète n'ont ordonné la violence envers qui que ce soit.

Citant les derniers attentats

terroristes perpétrés contre des personnes innocentes, notamment à Nice et à Saint-Etienne-du-Rouvray, il a rudement réfuté que ces actes soient inspirés du message éternel de l'Islam, religion du juste milieu, qui prône la paix, l'amour, le bon voisinage, le vivre-ensemble dans un contexte de respect mutuel.

Dans une déclaration avant le prêche, le recteur de la Grande Mosquée de Paris,

Dalil Boubakeur, a appelé les musulmans à insister, dans l'éducation de leurs enfants, à les orienter et les guider vers le savoir et la connaissance sur lesquels, a-t-il dit, le Saint Coran se base sur la religion de l'Islam.

En dépit du fait que la journée de lundi est la première journée en France, les fidèles (hommes, femmes et enfants), venus très nombreux, se sont organisés pour assister à la prière de l'Aïd El Adha, une tradition prophétique «confirmée» (sounna mou'akkada). Il faut dire également que la Grande Mosquée de Paris est également un lieu de rencontre où tous les fidèles de la communauté musulmane de Paris, s'échangent les vœux de cette fête.

Pour le sacrifice, les musulmans de France se sont aussi organisés pour l'accomplir en fonction des horaires de travail et de leur journée de repos.

La fête de l'Aïd est étalée par les musulmans de France sur trois jours. Les moutons sont commandés, soit chez les bouchers qui s'occupent de l'abattage et de leur découpe ou bien achetés par leurs soins dans une ferme où également l'abattage se fait dans un abattoir et l'acquéreur vient récupérer son mouton au niveau de cette ferme.

T. K.

H. R.

M'sila

## Rien ne se perd du mouton de l'Aïd

Dans la Hodna, vaste contrée step-pique du centre-est algérien, célèbre pour ses traditions d'élevage de mouton, les habitants ont appris à ne rien laisser se perdre du mouton de l'Aïd.

Ainsi, un intérêt particulier est accordé par les M'silis au dépeçage du mouton sacrifié confié souvent à des personnes habiles pour obtenir un cuir non abimé qui servira après traitement comme tapis localement appelé el hidoura.

Les cuirs collectés le jour de l'Aïd souvent par des jeunes sont, lors de l'opération du traitement, accrochés sur un cadre rectangulaire qui permet l'étirement régulier du cuir traité avec un mélange d'oeufs et de semoule d'orge après l'enlèvement des restes de sang et éventuellement de viande.

Toutefois, même si cet usage devient de moins en moins observé en raison de la multiplication de tapis à base de diverses matières synthétiques, el hidoura, dans la région du Hodna continue à être le tapis «idéal» pour s'asseoir dessus devant les maisons dans les campagnes.

Elle continue aussi à être placée sous la meule de pierre pour en assurer la stabilité lors de la mouture du blé, notamment le blé dur encore vert qui sert à l'obtention du f'rik pour la traditionnelle chorba ou encore la mouture de l'orge pour en dégager el mermez.

Dans les zones sahariennes, le cuir enlevé sans incision sert de b'tana pour l'emballage des dattes molles et la gharss et prend une forme presque cylindrique une fois rempli. Il sert aussi après enlèvement des poils selon un procédé biologique de décomposition appelée ersoudh en Kabylie, dans les Aurès et le M'zab, à obtenir une chekoua qui, après un traitement à base de plantes et de semoule, servira au barattage du lait afin d'en extraire le beurre et le leben (petit lait).

Dans certaines régions de M'sila, certains chefs de famille tondent leurs moutons pour en utiliser la laine pour la fabrication de couverture et tapis. Cette pratique de plus en plus rare témoigne fort bien du sens d'économie des gens du Hodna qui maximisaient l'exploitation des ressources naturelles à leur disposition. La laine est parfois retirée du cuir même après l'abattage de l'animal. A M'sila, il existe même un jeu populaire appelé el kaâb qui s'apparente jeu de dés, mais se joue avec quatre phalanges restant des pattes du mouton après leur cuisson dans le succulent plat du bouzelouf (tête de mouton). Les mâchoires inférieures de l'animal sont également utilisées par les garçons comme pistolet pour jouer aux cowboys du western américain. Dans la région de M'sila, même si les temps ont changé et la technologie a envahi les maisons, l'Aïd El Adha constitue le moment pour «ressusciter» de bonnes vieilles habitudes.

H. A.

## Les Algériens établis en Jordanie perpétuent les traditions du pays

Les membres de la communauté algérienne établis en Jordanie ont célébré lundi, à l'instar de tous les musulmans du monde, la fête de l'Aïd El Adha, en perpétuant les traditions du pays.

Si les traditions liées à la célébration de l'Aïd El Adha présentent des similitudes dans les différents pays arabes et musulmans, notamment s'agissant de la prière de l'Aïd et des visites aux proches, les Algériens établis en Jordanie s'efforcent toujours de donner à cette fête un cachet purement algérien.

Fatima, une architecte algérienne, mariée à un Jordanien d'origine palestinienne, a souligné son «attachement aux traditions algériennes» qu'elle veille, a-t-elle dit, à «perpétuer avec son époux et ses enfants».

Nadia, une enseignante à l'Ecole française d'Amman, a, pour sa part, reconnu que ses 30 années passées en Jordanie l'avaient quelque peu éloignée de l'Algérie. Mais, a-t-elle ajouté, «des occasions comme l'Aïd nous permettent de renouer avec les traditions du pays».

Certains Algériens établis en Jordanie saisissent cette occasion pour rendre visite aux membres de la communauté algérienne qui sont hospitalisés dans différentes structures hospitalières de la capitale jordanienne et leur apporter un peu de joie.

La célébration de la fête de l'Aïd El Adha au Royaume hachémite ne diffère pas des autres pays musulmans. Les Jordaniens commencent par accomplir la prière de l'Aïd avant de procéder au sacrifice du mouton dans les lieux réservés à cet effet et de rendre visite aux proches et aux amis.

Les familles jordaniennes jettent également leur dévolu, durant l'Aïd, sur les forêts et les jardins de la capitale où elles peuvent déguster des grillades et siroter du thé ou du café.

À Guelma

## Le tadjine en terre rivalise avec les nouveaux appareils de grillade

**B**eaucoup de familles de la wilaya de Guelma demeurent attachées à l'ancienne méthode de grillade des morceaux de foie et de poumon du premier jour de l'Aïd El Adha sur le tadjine (plat de cuisson) laissant de côté les nouveaux barbecues.

Le tadjine Lemsarah dont la surface de la cuisson est totalement lisse qui sert également à cuire les ghrayef (genre de crêpe à base de semoule) est semble-t-il toujours dans «l'air du temps» et concurrence l'armada des appareils à grillade.

De retour de la prière de l'Aïd, les hommes qui entament aussitôt le rituel du sacrifice trouve souvent le tadjine déjà placé

sur la tabouna à charbon (sorte de large brasero) et bien chaud, les femmes de la maison venant tout juste de terminer la cuisson des galettes et attendent les premières parties du mouton à griller qui sont traditionnellement le foie et le poumon de l'ovine immolé.

Aussitôt leur tâche du sacrifice terminée, toute la famille s'attable autour de ces premières grillades souvent accompagnées d'une salade, de la harissa faite maison mélangé à l'huile d'olive et de morceaux délicats de galette. Mme Bariza, sexagénaire, affirme raffoler du mechoui sur le tadjine de terre depuis déjà sa tendre enfance durant laquelle il n'existait ni bouteille de gaz enco-

re moins le gaz de ville.

Pour cette dame, les grillades sur les barbecues électriques ou métalliques n'égalent en rien le pouvoir qu'exerce le mechoui tadjine sur ses papilles.

Fatima, 31 ans, confie n'avoir compris l'insistance de son père à déguster le premier jour de l'Aïd du mechoui sur tadjine qu'après avoir goûté chez sa tante des grillades préparé sur un poêle. «C'est là seulement que j'ai saisi «le bon sens» de la préférence de mon père», ajoute cette jeune dame qui estime que les grillades sur tadjine, outre l'ambiance de fête qu'ils font naître au sein de la maison, ont un goût plus fort et la viande y est cuite sans être carbonisée et

sans que des fragments de braise ne s'y colent.

De son côté, Brahim 25 ans, considère que les grillades sur ce plat en terre cuite est plus sain que sur les autres matériaux en fer ou en aluminium qu'il est presque impossible de nettoyer totalement, contrairement à l'ustensile en terre.

Aujourd'hui septuagénaire, Hadj El Hani affirme manger durant les jours ordinaires les grillades quel que soit l'ustensile sur lequel elles sont préparées, mais durant l'Aïd il assure refuser d'en prendre que si elles sont cuites sur le tadjine ainsi que le faisaient son père et ses grands-pères.

T. Y.

Industrie

# Mise en place prochaine d'un laboratoire national d'essais

La mise en service du premier Laboratoire national d'essais (LNE) en Algérie, spécialisé notamment dans le contrôle des produits industriels, est prévue pour «la fin du premier semestre 2017», a indiqué à l'APS, le directeur général de ce laboratoire, El Yazid Benmezai.



**A**nnoncée pour 2015, la mise en service de ce laboratoire n'aura pas lieu finalement avant la mi-2017. Le retard s'explique par plusieurs facteurs notamment ceux relatives à l'acquisition d'équipements et à la budgétisation du laboratoire.

Selon les informations fournies par ce responsable, les deux appels d'offre lancés pour l'acquisition de la première partie des équipements, estimée à 480 millions de

DA, avaient été déclarés infructueux pour absence de concurrence dans les offres reçues.

Un 3<sup>ème</sup> appel d'offre, sous forme de consultation, a été lancé conformément au code des marchés publics. La réception des offres et l'ouverture des plis sont prévues pour septembre en cours.

«Les travaux de réalisation (de l'infrastructure entamés en 2008) sont complètement achevés. Pour le démarrage des activités, il est également nécessaire de budgétiser

le laboratoire pour pouvoir recruter le personnel nécessaire», a souligné M. Benmezai.

Selon lui, le LNE, qui est un laboratoire de «la répression des fraudes n'a pas le droit à l'erreur, pour ce fait, il doit disposer d'un personnel technique qualifié, afin de mener à bien ses missions».

Ainsi, la préparation du personnel sera réalisée sur trois phases successives à savoir l'acquisition des notions théoriques nécessaires pour la réalisation des essais, l'or-

ganisation des stages pratiques au niveau des laboratoires existants en Algérie ainsi que l'organisation des formations qui seront assurées et prises en charges par les fournisseurs des équipements.

D'un coût global estimé à environ 1,4 milliard de DA, le laboratoire est situé dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah (près d'Alger) sur une superficie de plus de 6 100 m<sup>2</sup>.

Le LNE comptera 20 sections d'essais spécialisées pour s'assurer de la conformité des différents

produits industriels.

«C'est un investissement qui renforcera le dispositif relatif au contrôle de la qualité et à la répression des fraudes mis en place par le ministère du Commerce», estime le même responsable.

Une fois en activité, ajoute-t-il, le LNE va améliorer la prise en charge des missions du contrôle des produits industriels dans le cadre de la politique nationale de la qualité relatives à la protection de la santé, la sécurité et des intérêts matériels et moraux des consommateurs ainsi que la protection de la qualité de la production nationale vis-à-vis de la concurrence déloyale.

Les missions de cette structure seront basées principalement sur le contrôle de la conformité des produits industriels comme les appareils électroménagers, les appareils à gaz et les autocuiseurs, les jouets et les articles de puériculture, les articles en tissus et cuirs, les fournitures scolaires, les matériaux de construction et les produits cosmétiques.

Le LNE va également assurer l'assistance aux laboratoires de la répression des fraudes dans différents domaines techniques et principalement la maintenance des équipements et les opérations métrologiques.

Dans le cadre de ses activités commerciales, le laboratoire fournira des prestations d'essais aux opérateurs dans le cadre de l'obligation de l'autocontrôle, et aux organismes chargés de l'évaluation de la conformité et de la certification.

Il fournira en outre des prestations relatives à la confection des outils et bancs d'essais pour les fabricants et des prestations métrologiques (étalonnage et vérification) aux opérateurs.

R. N.

Pétrole

## L'Opep prévoit un déclin moins fort que prévu des pays tiers

**L**a production d'or noir des pays n'appartenant pas à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) devrait décliner moins fortement qu'anticipé en 2016 et 2017, face à une demande révisée à la hausse, a indiqué lundi l'Organisation.

Les pays tiers devraient produire 56,32 millions de barils par jour (mbj) cette année, soit 610.000 bj de moins sur un an, a précisé l'Opep dans son rapport mensuel publié à Vienne. C'est moins que la contraction qui était encore anticipée en août (-790 000 bj) et même en juillet (-880 000 bj), en raison «d'un déclin moins fort que prévu dans le pétrole de schiste américain et une performance meilleure qu'attendu en Norvège, ainsi qu'au démarrage anticipé de Kashagan, au

Kazakhstan», a-t-elle expliqué.

Cette tendance devrait se poursuivre au deuxième semestre, grâce à la reprise de production au Canada après de gigantesques feux de forêt, et en 2017 du fait de la montée en puissance du champ géant de Kashagan.

L'an prochain, la production hors Opep devrait en effet limiter son repli 200 000 bj pour atteindre 56,52 mbj.

Cette robustesse de la production pourrait alimenter les spéculations sur la possibilité d'un accord entre grands producteurs de pétrole pour limiter leur production, lors d'une réunion informelle des membres du cartel organisée fin septembre à Alger en marge du Forum international de l'énergie.

Les ministres du cartel, craignant une perte de parts de

marché, ne s'étaient pas fixé de plafond de production lors de leur réunion à Vienne le 2 juin, jugeant leur production «raisonnable» et validée par la progression tendancielle des prix après un plus bas atteint en janvier.

Au total, en août, la production de pétrole s'est élevée à 95,65 mbj, en recul de 140 000 bj sur un mois mais en hausse de 180 000 bj par rapport à la même période en 2015, selon le rapport de l'Opep.

La demande quant à elle a été révisée en légère hausse, grâce notamment à l'appétit des Etats-Unis pour les carburants: elle devrait croître de 1,23 mbj à 94,27 mbj en 2016 et de 1,15 mbj à 95,42 mbj l'an prochain.

R. N.

Salon agroalimentaire de Moscou

## Plus de 20 exportateurs algériens présents

**P**lus de 20 exportateurs algériens de produits agro-alimentaires participent actuellement au 25<sup>e</sup> Salon World Food Moscow, un événement international majeur pour l'industrie alimentaire, rassemblant chaque année des entreprises de plus de 60 pays.

Cette manifestation de quatre jours, inaugurée officiellement lundi après-midi, offre aux entreprises algériennes, présentes pour la première fois à ce rendez-vous moscovite, l'opportunité de pénétrer le marché russe, à travers la promotion du

label algérien auprès des nombreux partenaires étrangers.

Étalé sur une superficie de 300 m<sup>2</sup>, le pavillon algérien a attiré, dès le premier jour du salon, beaucoup de visiteurs, venus découvrir et goûter les produits phares algériens, telles les dattes dans toute leur diversité, différentes huiles d'olives, figues sèches, biscuits...etc.

Le salon représente une «excellente opportunité pour promouvoir les produits algériens sur le marché russe qui est un marché porteur au vu notamment de sa

taille massive», selon les participants algériens.

Il permet en effet de «rencontrer les acheteurs potentiels rassemblés dans un même endroit, et négocier des affaires sur une période de temps plus courte».

Soucieux d'élargir les opportunités de vente à travers le monde, les opérateurs économiques algériens exposent, ici à Moscou, une variété de produits de qualité qui offrent des opportunités réelles pour le marché russe.

A l'occasion de ce Salon, une ren-

contre d'affaires est prévue mardi entre les exportateurs algériens et 23 importateurs russes.

La participation des opérateurs algériens au World Food Moscow intervient dans la dynamique du développement des relations algéro-russes, confirmée à l'occasion de la visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal en Russie, en avril dernier, en marge de laquelle s'est tenu un Forum d'affaires qui avait réuni près de 500 opérateurs économiques.

Riad D.

Zika

# Première lésion cérébrale foetale observée chez un macaque infecté

**Des chercheurs ont pour la première fois observé des lésions cérébrales chez un fœtus de macaque dont la mère avait été infectée par le virus Zika, une nouvelle étape vers un modèle animal destiné à combattre cette infection, a révélé une étude publiée dans la revue *Nature Medicine*.**



« **N**otre premier objectif était de prouver que le virus Zika provoque des lésions cérébrales foetales afin d'éliminer tous les doutes sur ce virus

incroyablement dangereux pour la gestation», a indiqué Kristina Adams Waldorf, l'un des auteurs de l'étude, cité par l'AFP.

Des recherches sur des primates ont déjà été effectuées dans le passé, mais aucune

lésion cérébrale du type de celles observées chez les fœtus de femmes enceintes (comme les microcéphalies, une grave anomalie du développement cérébral) n'avait encore été observée chez ces animaux.

Afin de développer un modèle animal plus représentatif, des chercheurs américains ont inoculé le virus Zika à un macaque femelle à lors du 3e trimestre de sa gestation. Le macaque fait partie des primates qui ont les gestations les plus semblables à celle des êtres humains.

Bien que le macaque infecté n'ait pas présenté de signes de la maladie (comme de la fièvre ou des éruptions), le fœtus a développé des anomalies cérébrales au cours des 10 jours qui ont suivi l'infection.

Elle précise que le cerveau du fœtus de macaque a arrêté de grandir 3 semaines après l'inoculation, perdant trois écarts-type par rapport à une croissance normale.

Le macaque femelle a été infecté seulement au 3e trimestre de gestation parce c'était le seul macaque disponible au moment de l'expérimentation.

L'infection est surtout grave chez l'être humain lorsqu'elle survient au premier trimestre de la grossesse. Le risque de microcéphalie varie, selon les études, de 1% à 13% et se combine souvent avec d'autres anomalies, notamment oculaires ou auditives.

Les auteurs de l'étude estiment que leurs observations sur un primate infecté au 3e trimestre de gestation pourraient expliquer les cas d'enfants nés de mères infectées avec une tête normale mais qui développent par la suite une microcéphalie.

Les expérimentations sur les macaques devraient se poursuivre «afin d'accélérer la recherche d'un vaccin ou d'un traitement qui pourrait éviter l'infection chez la mère et les lésions cérébrales chez le fœtus» ajoutent les auteurs.

Environ 70 pays sont touchés par l'épidémie de Zika qui a éclaté l'an dernier, le plus affecté étant le Brésil avec plus de 1,5 millions de personnes infectées et 1 600 bébés nés avec des microcéphalies.

Riad D.

Espace

## Blue Origin dévoile un projet de fusée de grande puissance

**L**a société aérospatiale Blue Origin prévoit de construire une fusée de grande puissance, quasiment aussi haute que la Saturn V du programme Apollo de conquête de la Lune, a dévoilé lundi son patron fondateur Jeff Bezos.

La fusée New Glenn --en l'honneur de John Glenn, premier américain à avoir volé en orbite-- devrait être composée de deux ou trois étages, mesurer sept mètres de diamètre et développer une poussée de plus de 1.700 tonnes grâce à sept moteurs (BE-4) brûlant du gaz naturel et de l'oxygène liquide. Son premier étage a vocation à être récupéré. M. Bezos réaffirme ainsi sa volonté de jouer un rôle important dans le secteur aérospatial.

La New Glenn pourra transporter des

satellites et des humains, faisant ainsi concurrence aux sociétés américaines SpaceX et Boeing qui développent des projets similaires ou encore au français ArianeSpace pour la mise sur orbite de satellites.

Pour l'heure, Blue Origin lance New Shepard, une fusée nettement plus modeste de vingt mètres de hauteur. Elle ne peut atteindre que la frontière de l'espace avec des vols suborbitaux inférieurs à cent kilomètres d'altitude.

Dans un blog posté sur le site du Washington Post dont il est propriétaire, M. Bezos a précisé que New Glenn serait prête à voler d'ici la fin de la décennie.

Blue Origin, qui veut également développer le tourisme orbital, prévoit un vol d'essai

suborbital jugé clé avec New Shepard le mois prochain, selon le Washington Post. Sur ce créneau, il est en concurrence avec Virgin Galactic du milliardaire britannique Richard Branson.

L'annonce de Blue Origin intervient moins de deux semaines après l'explosion toujours inexplicable du lanceur Falcon 9 de SpaceX sur son pas de tir en Floride lors d'un essai d'allumage des moteurs, le second accident en quinze mois.

SpaceX veut fortement réduire les coûts d'accès à l'espace. Ses nombreux et rapides succès ont bousculé le secteur mais la société pourrait rester clouée au sol de longs mois et devoir retarder le vol d'essai de son lanceur lourd, Falcon Heavy.

R. N.

## Selon une étude Les impacts du changement climatique sont déjà graves

Une étude effectuée récemment par deux chercheurs de l'Université de Californie, Berkeley, aux Etats-Unis, a montré que les impacts sociaux et économiques du changement climatique actuel sont déjà graves.

Les résultats de l'étude effectuée par Tamma Carleton, étudiante de doctorat en économie agricole et des ressources, et Solomon Hsiang, professeur associé de politique publique, sont publiés cette semaine dans *Science*, journal de l'AAAS (Association américaine pour faire avancer la science).

«Tant d'attention est portée sur les effets futurs du changement climatique, alors que les difficultés imposées par le climat aujourd'hui, qui sont souvent aussi importantes, sont ignorées», a expliqué M. Hsiang.

«Si nous trouvons une solution à ces problèmes aujourd'hui, tout le monde en bénéficiera, autant dans cette génération que dans la prochaine».

Les deux chercheurs, qui ont travaillé ensemble au Global Policy Lab de l'Ecole Goldman de Politique Publique de Berkeley, ont noté dans leur étude l'importance de trouver les causes et les possibles solutions aux «fossés d'adaptation», où les populations ne font pas d'ajustements pour se protéger des impacts nuisibles.

H. T.

Rivière rouge en Russie

## Le producteur de métaux Norilsk reconnaît sa responsabilité

**L**e groupe minier russe Norilsk Nickel a finalement reconnu lundi que la couleur rouge vif prise la semaine dernière par une rivière du Grand Nord russe venait bien de l'une de ses usines mais a assuré que le phénomène ne présentait aucun danger pour l'environnement.

Les images aériennes spectaculaires du flot rouge de la rivière Doldykane traversant la toundra verte sur des kilo-

mètres avaient poussé les autorités russes à ouvrir une enquête, avançant l'hypothèse d'une possible rupture d'un tuyau d'écoulement industriel.

Montré du doigt car possédant des usines dans la zone, près de la ville de Norilsk, le groupe russe Norilsk Nickel a d'abord nié toute fuite et diffusé des photos prouvant un retour à la normale.

Lundi, le premier producteur mondial de nickel et palladium a expliqué dans un com-

munié avoir identifié l'origine du phénomène.

Selon l'entreprise, dans le cadre de la modernisation de son usine métallurgique Nadejda, elle a procédé au nettoyage d'une canalisation avant son assemblage.

A la fin de cette procédure, l'eau de nettoyage est restée stockée dans une retenue protégée par des digues.

Mais «le 5 septembre, à la suite de pluies anormalement abondantes (50% de la

moyenne mensuelle en 24 heures), l'une des digues a débordé et l'eau s'est déversée dans la rivière Daldykane», a expliqué Norilsk.

L'ONG Greenpeace avait dénoncé la semaine dernière «l'exemple même des coûts à payer pour l'industrialisation du Grand-Nord russe», affirmant que la rivière avait déjà pris cette couleur en juin à la suite d'un accident similaire.

T. K.



Laghouat

# Un complexe de céréales en cours de réalisation

**Un projet de complexe de stockage des céréales est en cours de réalisation dans la commune d'Aflou (Laghouat), a-t-on appris des responsables de la coopérative régionale des céréales et légumes secs (CCLS).**

**D**estinée au renforcement des capacités d'emmagasinage de ce produit stratégique dans la région, cette nouvelle structure qui occupe une superficie de cinq (5) hectares, offre une capacité d'emmagasinage de 200.000 quintaux (QX) de céréales, susceptible de couvrir les besoins des communes de la partie Nord de la wilaya en céréales, a précisé à l'APS le directeur de la CCLS, Fayçal Belkadi.

L'entrée en service de ce complexe permettra l'exploitation dans d'autres activités des deux points d'ensilage existant au niveau des communes d'Aflou et Gueltat Sidi-Saâd, a-t-il ajouté.

Selon le responsable, la CCLS sera renforcée par l'entrée en exploitation, d'ici un mois, d'une station de traitement et de sélection des semences, susceptible de mettre un terme aux opérations d'approvisionnement en la matière à partir d'autres



régions du pays.

Trois dépôts sont également projetés au niveau des communes de Laghouat, Aflou et Ghardaïa pour contribuer à l'amélioration de l'engrangement et du stockage des céréales d'une part, et de satisfaire les besoins des agriculteurs et éleveurs, d'autre part, a révélé M. Belkadi.

Coiffant les wilayas de Laghouat et

Ghardaïa, la CCLS de Laghouat, qui s'assigne comme objectif d'atteindre l'autosuffisance en semences de céréales, a arrêté un programme d'accompagnement des agriculteurs à travers l'action de vulgarisation, par des agronomes, des techniques modernes sur le développement de la céréaliculture.

R. A.

Tissemsilt

## Une hausse du cheptel de plus de 90 000 têtes

**L**e cheptel dans la wilaya de Tissemsilt a enregistré pour la saison agricole 2015-2016 une hausse de 90.000 têtes, a-t-on appris de la direction de services agricoles (DSA). Cette hausse a permis d'atteindre un total de plus de 300.000 têtes de têtes

ovines et caprines, selon le service statistiques et enquêtes économiques de la DSA.

Elle est justifiée par la hausse du nombre d'éleveurs dans la région et un regain d'intérêt pour la filière élevage.

La disponibilité de grandes quantités de fourrages a contribué au développement de l'élevage du bétail dans la région, selon la même source qui a souligné que la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Mahdia (Tiaaret) a mis à la disposition des éleveurs de la wilaya de Tissemsilt des quantités considérables d'orge et de fourrage permettant de couvrir les besoins des exploitations d'élevage du bétail dans plusieurs régions de la wilaya.

L'accompagnement permanent des éleveurs en matière de couverture sanitaire par l'inspection vétérinaire de wilaya a permis d'épargner au cheptel des zoonoses dont la clavelée, la brucellose et d'avoir une croissance régulière.

L'élevage du bétail est répandu dans la

région sud de la wilaya, à l'instar de Layoune qui recense plus de 30.000 têtes ovines, de Tissemsilt (25.000 têtes), Ammari et Khemisti (20.000). Le nombre d'éleveurs a atteint actuellement plus de 3.000.

En vue de développer l'élevage du bétail dans la wilaya dans les prochaines années, la direction des services agricoles a élaboré, en coordination avec la fédération de wilaya des éleveurs, un programme spécial pour créer des zones de pacage notamment dans les communes steppiques (Tissemsilt, Layoune, Ammari) en plus d'élargir les superficies réservées au fourrage à plus de 3.000 hectares dans les deux prochaines années.

En outre, des sorties de sensibilisation sont programmées au profit des jeunes les exhortant à adhérer la filière élevage du bétail et à bénéficier du soutien accordé par l'Etat pour développer l'activité agricole dans la région.

G. L.

Aïn Témouchent

## Ouverture le 1<sup>er</sup> Novembre prochain du jardin de loisirs

**L**e jardin de loisirs d'Aïn Témouchent ouvrira ses portes le 1er novembre prochain, a-t-on appris du wali d'Aïn Témouchent, Hamou Ahmed Touhami.

Abandonnée auparavant, cette infrastructure entièrement rénovée est en cours d'équipement par un promoteur national qui a bénéficié de cet espace dans le cadre de l'investissement local, a-t-on indiqué, faisant savoir que c'est un rêve qui vient de se réaliser pour les enfants de la wilaya, obligés auparavant de se diriger vers les wilayas voisines pour s'adonner à ces jeux.

Cette opération s'insère dans le cadre des actions de réhabilitation et de mise en valeur des jardins publics, espaces verts, jets d'eau et places publiques de la wilaya

d'Aïn Témouchent, initiées par le wali, qui avait inspecté certains de ces espaces verts lors de ses tournées de travail.

Pour le jardin public d'Aïn Témouchent, visité en octobre dernier, le chef de l'exécutif avait relevé que ce grand espace vert, situé en plein centre-ville, était fermé et en proie aux maux sociaux.

La conservation des forêts de la wilaya d'Aïn Témouchent prendra en charge le reboisement du jardin public du chef-lieu dans le cadre de sa réhabilitation, a décidé le responsable de l'exécutif, a-t-on rappelé. Concerné par une grande opération de rénovation, cet espace vert sera reboisé par la conservation des forêts qui comptera sur l'aide et la contribution de la daïra, de l'APC, de

Mascara

## 63 nouvelles branches master à l'université

■ Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a donné dernièrement son aval pour l'ouverture de 63 nouvelles postes de master au niveau de l'université Mustapha Stambouli de Mascara, a-t-on appris du directeur des études de cette institution.

Le Dr Adnane Ahmed a souligné à l'APS, que la tutelle a donné son accord à toutes les propositions présentées par l'université de Mascara concernant l'ouverture des études de master et adopté 63 nouveaux de master au profit des licenciés en LMD et de licence classique au début de l'année universitaire.

La faculté des sciences et technologies et celle des sciences économiques ont bénéficié de plus de la moitié des postes, avec l'ouverture de 18 postes de master dans 12 filières dont celle de génie biomédical, les travaux publics, le génie de l'environnement, les matières mécaniques et autres.

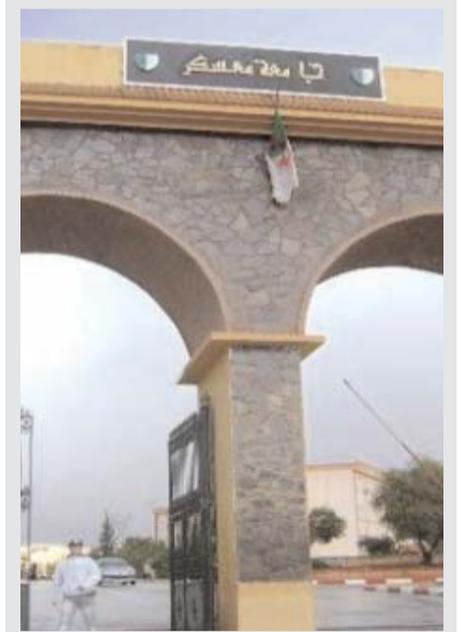
La faculté des sciences économiques a bénéficié, quant à elle, de 18 postes répartis en quatre filières alors que celle des sciences de la nature et de la vie a vu l'ouverture de huit postes et cinq autres sont prévus pour la faculté de mathématiques et informatique. Les autres postes sont revenus aux départements de langue et de littérature arabe, des langues étrangères et des arts.

Par ailleurs, les cours de doctorats ont été habilités en génie des méthodes, en chimie et de génie civil à la Faculté des sciences et des technologies.

Quatre autres disciplines sont concernées par le doctorat à la Faculté des sciences exactes (chimie, physique, mathématiques et informatique), ont souligné les doyens des deux facultés.

L'Université Mustapha Stambouli accueillera pour cette nouvelle année universitaire, 26.200 étudiants dont 4.800 nouveaux inscrits.

T. M.



## Rentrée universitaire Plus de 6 000 nouveaux inscrits à Ouargla

■ Plus de 6.000 nouveaux étudiants se sont inscrits à l'université d'Ouargla, au titre de la saison universitaire 2016-2017, a-t-on appris des responsables de cette institution.

Ces nouveaux inscrits sont répartis en 15 sections regroupant 70 filières d'enseignement en post-graduation (Licence), en plus de 3.200 candidats titulaires de licence et admis en graduation (Master), répartis sur 94 spécialités, a précisé le vice-recteur chargé des relations extérieures et de la coopération, Mourad Kourichi.

Ils devront porter l'effectif étudiant global à quelque 27.500 étudiants poursuivant leurs études au niveau des 10 facultés de l'université d'Ouargla, sous l'encadrement de 1.187 enseignants, dont 90 professeurs, 150 maîtres de conférences et le reste constitué de maîtres assistants, a-t-il ajouté.

Selon le responsable, l'encadrement pédagogique sera renforcé avec le recrutement de 45 nouveaux enseignants, toutes filières d'enseignement confondues, en tenant en compte de l'orientation des étudiants vers notamment dans les filières des sciences et technologies.

M. Kourichi signale aussi que la plupart des postes de recrutement toucheront les filières des mathématiques, physique, chimie, informatique, électronique, énergies renouvelables, hydraulique et hydrocarbures.

T. O.

la direction de l'environnement et de l'association écologique «Syphax» d'Aïn Témouchent. Le wali a demandé aux responsables concernés d'accorder toute l'attention voulue à la concrétisation de cette opération qui redonnera à la ville chef-lieu de wilaya toute sa beauté paysagère. Une fois réhabilités, ces espaces, qui seront gardés, seront mis à la disposition des citoyens en quête de loisirs et de repos. A rappeler que la conservation des forêts avait mené en 2010, en application de la loi sur les espaces verts et leur protection, une étude pour la réhabilitation des jardins publics du chef-lieu de wilaya (Aïn Témouchent, Châabat El L'ham et Sidi Ben Adda).

H. A.

# CONFLITS ▶▶

Syrie

## La trêve est en vigueur, des incidents signalés

Un cessez-le-feu négocié par Washington et Moscou est entré en vigueur lundi soir en Syrie, deuxième tentative depuis le début de l'année pour les Américains et les Russes de mettre fin à cinq années de bain de sang dans ce pays.



L'armée syrienne a annoncé la trêve à 19h00 locales (16h00 GMT), au moment de son entrée en vigueur, disant que le «régime de calme», d'une durée de sept jours, s'appliquerait à l'ensemble de la Syrie. Elle se réserve le droit de riposter sous toute forme possible

à une violation émanant des «groupes armés».

Cette trêve est le fruit d'un accord conclu samedi entre les Etats-Unis et la Russie. Les groupes djihadistes Etat islamique et Djabhat Fateh al Cham, l'ex-Front al Nosra anciennement lié à Al Qaïda, sont exclus du cessez-le-feu.

Les autres groupes rebelles en lutte pour renverser le président Bachar al Assad ont décidé de respecter la trêve, tout en exprimant de profondes réserves envers l'accord, a expliqué Zakaria Malahifdji, du groupe insurgé Fastakim, basé dans Alep. Le ministère russe des Affaires étrangères a déclaré que l'acheminement d'une aide humanitaire aux habitants d'Alep commencerait sans attendre.

Becher Haoui, un habitant des secteurs tenus par les insurgés dans cette ville, a déclaré que le calme prévalait depuis l'entrée en vigueur de la trêve, au terme d'une journée de bombardements acharnés. «C'est excellent, mais je n'ai absolument pas confiance dans le régime. Il peut bombarder à tout moment», a-t-il dit à Reuters via une messagerie électronique. Selon des belligérants, le calme a prévalu durant les premières heures de trêve mais des incidents ont ensuite été signalés au cours de la nuit.

L'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh) a fait état de frappes aériennes et de bombardements de la part des forces

gouvernementales dans les provinces de Hama et d'Alep et de tirs sur des secteurs contrôlés par les rebelles près de Damas. L'Osdh a néanmoins jugé qu'il ne s'agissait pas là de graves violations de la trêve. Un rebelle dans le secteur d'Alep a déclaré que des avions avaient mitraillé des cibles au nord de la ville.

Une source militaire syrienne a pour sa part rapporté que des groupes armés à Alep avaient ouvert le feu sur des immeubles résidentiels et tiré trois obus de mortier sur une zone tenue par les forces gouvernementales en périphérie de la ville.

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a quant à lui déclaré que les premières informations en provenance de Syrie traduisaient une décrue des violences depuis l'entrée en application du cessez-le-feu. Mais il a souligné devant la presse au département d'Etat qu'il était encore trop tôt pour en tirer une conclusion sérieuse quant à la solidité de la trêve, estimant qu'il y aurait sans aucun doute des cas de violations «ici et là».

AFP

## Les USA confirment avoir tué un chef de l'EI, Al Adnani

Le Pentagone a confirmé lundi la mort de l'un des dirigeants de l'organisation Etat islamique, Abou Mohamed al Adnani, dans un bombardement aérien mené par les Etats-Unis le 30 août en Syrie.

Le groupe Etat islamique avait pour sa part annoncé dès le 30 août que son porte-parole et responsable des attentats à l'étranger, qui avait appelé en 2014 à tuer des Français par tous les moyens, avait été tué dans la région d'Alep.

Les autorités américaines s'étaient, pour leur part, contenté d'annoncer qu'une frappe aérienne avait visé Mohamed al Adnani, sans confirmer son décès.

Le ministère russe de la Défense a affirmé le 31 août que ce responsable de l'EI avait été tué par une frappe aérienne russe.

Reuters

Yémen

## Trente morts dans des frappes aériennes près de Sanaa

Des frappes aériennes de la coalition conduite par l'Arabie Saoudite ont fait 30 morts, dont deux enfants, dans un village proche de la capitale yéménite, Sanaa, a déclaré lundi le Coordonnateur de l'action humanitaire de l'ONU au Yémen dans un communiqué.

Par ailleurs, 17 autres personnes ont été blessées, selon le communiqué de M. Jamie McGoldrick.

Samedi, les avions de chasse de la coalition conduite par l'Arabie saoudite ont bombardé le site d'un forage de puits dans le village de Bait Sa'dan, dans le district d'Arhab, à 50 km au nord de

Sanaa, tuant au moins dix personnes et en blessant plusieurs autres.

Les avions de chasse ont continué leurs frappes alors que des habitants du village se précipitaient sur les lieux, et ont tué et blessé plusieurs autres personnes.

Plusieurs tours en briques de terre crue situées à proximité du puits ciblé ont également été endommagées, selon les témoins.

Il s'agit de la dernière série de frappes aériennes perpétrées à l'encontre de civils yéménites, des actes qui ont déclenché un tollé général contre la coalition militaire conduite par l'Arabie Saoudite,

selon des observateurs locaux.

Jeudi, les avions de la coalition ont tué neuf civils de trois familles, dont quatre enfants, dans la province d'Amran, au nord du Yémen, à une soixantaine de kilomètres au nord de Sanaa.

Par ailleurs, le Qatar a perdu trois de ses soldats, tués au Yémen où ils opéraient dans le cadre des forces de la coalition arabe conduite par l'Arabie Saoudite, a rapporté dans la nuit de lundi à mardi l'agence officielle Qna.

Citant un communiqué des forces armées du Qatar, l'agence ajoute que les trois hommes sont «tombés en martyrs lundi»,

premier jour de l'Aïd Al Adha, sans donner de précisions sur les circonstances exactes de leur mort.

C'est la plus lourde perte humaine annoncée par le Qatar parmi ses militaires au Yémen depuis l'intervention en mars 2015 de la coalition arabe dans ce pays pour enrayer la progression des rebelles chiites qui avaient conquis de larges pans du territoire, dont la capitale Sanaa.

En novembre dernier, le Qatar avait déploré la mort d'un premier militaire au Yémen, deux mois après y avoir déployé un millier de soldats.

Les militaires qataris avaient

rejoint les forces de la coalition, engagées alors dans des opérations terrestres après avoir limité dans un premier temps leur intervention à une campagne de frappes aériennes contre les rebelles et leurs alliés.

Depuis l'intervention de la coalition en soutien aux forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi, la guerre au Yémen a fait plus de 6 600 morts, selon l'ONU.

Les Nations Unies estiment qu'au moins 10 000 personnes, principalement des civils, ont été tuées lors de frappes aériennes et d'affrontements depuis 2015, et qu'environ trois millions de civils ont été déplacés.

Y. O.

Turquie

## Trois rebelles du PKK tués dans un raid aérien

Trois éléments du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont été tués dans la nuit de lundi à mardi dans un raid de l'aviation turque à Hakkari (sud-est de la Turquie), a annoncé l'état-major de l'armée turque (TSK).

Ces frappes ont été menées dans le district de Semdinli de cette province, frontalière avec l'Irak et l'Iran, où sept autres membres de la guérilla ont été tués plus tôt lundi dans des raids aériens.

Ces raids sont intervenus après l'attentat à la voiture piégée ayant ciblé un point de contrôle de la police près du siège du parti de la Justice et du développement (AK Parti, au pouvoir) dans la province orientale de Van et ayant fait 46 blessés dont deux grièvement.

Le PKK a intensifié, en août dernier, ses attaques contre les forces de sécurité. Quatre attentats à la voiture piégée ont fait une trentaine de tués et plus de 300 blessés dont la plus meurtrière ayant visé le quartier-général de la police anti-émeute à Cizre (sud-est) faisant onze morts.

Plus de 7.700 rebelles ont été tués ou capturés, depuis juillet 2015, à l'intérieur du pays et dans les raids aériens de l'aviation turque dans le nord de l'Irak (bases-arrières du PKK) et au moins 600 membres des forces de sécurité (soldats, policiers et gardiens de village) ont péri dans les attaques du PKK.

Ankara avait initié en automne 2012 un processus de réconciliation avec le PKK pour mettre fin au conflit armé de trois décennies ayant fait plus de 40 000 tués. Mais deux ans et demi plus tard, ce processus a volé en éclats avec la reprise des attaques contre les forces de sécurité après l'attentat-suicide de Suruç, le 20 juillet 2015, qui avait fait 34 tués parmi des sympathisants du mouvement kurde.

R. I.



Guerre au Soudan du Sud

# Clooney dénonce l'enrichissement des belligérants



**Les belligérants de la guerre civile qui ravage depuis trois ans le Soudan du Sud se sont enrichis en profitant du chaos du conflit, a dénoncé lundi la star de Hollywood George Clooney dans un rapport d'enquête dévoilé à Washington.**

L'acteur américain est le cofondateur du groupe d'investigation The Sentry qui enquête sur le financement des conflits en Afrique. Pour le Soudan du Sud — un pays né en juillet 2011 sous parrainage des Etats-Unis mais en guerre civile depuis décembre 2013 — M. Clooney a présenté ses travaux à la presse aux côtés du comédien américain Don Cheadle et du défenseur des droits de l'homme John Prendergast.

La star américaine, réputée pour son engagement politique et humanitaire, a également été reçu «brièvement» par le président Barack Obama, selon un responsable américain. Le rapport de The Sentry accuse l'élite politique et militaire sud-soudanaise, en premier lieu le président Salva Kiir et son ancien vice-président devenu son ennemi à la tête de la rébellion, Riek Machar, de s'être enrichie durant la guerre civile.

«Les dirigeants politiques, en fin de compte responsables des atrocités au Soudan du Sud, ont en même temps réussi à accumuler des fortunes, en dépit de leurs modestes

salaires de membres du gouvernement», dénoncent George Clooney et les autres rédacteurs du rapport.

Lors d'une conférence de presse, l'acteur a accusé les belligérants d'avoir perpétré «des atrocités de masse contre leurs concitoyens» et d'être responsables de «famines et de viols, tout en pillant les ressources du pays et en s'enrichissant».

D'après The Sentry, les familles des élites sud-soudanaises «vivent souvent à l'étranger dans des villas de luxe de plusieurs millions de dollars, passent leurs vacances dans des hôtels cinq étoiles, et récoltent les bénéfices de ce qui semble être un système de népotisme et de contrats douteux».

Mais «la population du pays souffre des conséquences d'une guerre civile brutale, et dans de nombreux endroits, connaît des conditions de vie proches de la famine».

Et si la rivalité politique a été la cause de la guerre, son «principal catalyseur» est en fait «la compétition pour (...) le contrôle des abondantes ressources naturelles du pays», notamment le pétrole.

## Impunité

En outre, The Sentry dénonce l'impunité des protagonistes de la guerre.

«Les dirigeants du Soudan du Sud ne prennent plus au sérieux les menaces des Nations unies, des Etats-Unis et d'autres pays de punir

leurs actes», a tonné M. Prendergast, en allusion aux sanctions prises par l'ONU et Washington contre certains dirigeants sud-soudanais, mais sans grand effet sur le règlement du conflit.

Les combats, qui avaient éclaté à Juba le 15 décembre 2013 lorsque le président Kiir avait limogé son vice-président Machar après l'avoir accusé de comploter contre lui, s'étaient étendus ensuite dans le pays, avec des exactions sans précédent, des destructions et des viols collectifs.

Le Soudan du Sud est devenu indépendant en juillet 2011 par la partition du Soudan, au terme de 25 ans de guerre civile.

Les Etats-Unis ont piloté la naissance de ce pays, mais sans avoir anticipé les rivalités personnelles et ethniques et sans avoir pu empêcher cette terrible guerre civile depuis près de trois ans.

Plusieurs dizaines de milliers de Sud-Soudanais ont été tués, 2,5 millions ont fui leurs foyers et près de cinq millions, soit plus d'un tiers de la population, font face à une insécurité alimentaire «sans précédent», selon l'ONU.

Riek Machar a dû fuir le pays il y a quelques semaines avec des centaines de ses partisans: il a transité par la République démocratique du Congo voisine avant de gagner le Soudan.

AFP

RDC

## L'ONU s'inquiète de l'afflux de combattants sud-soudanais

Les Nations unies se sont inquiétées lundi des conséquences de l'afflux de combattants sud-soudanais dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) pour la stabilité de cette région ébranlée par les conflits armés depuis plus de vingt ans.

La Mission de l'ONU pour la stabilisation du Congo (Monusco) souligne dans un communiqué qu'elle poursuit, avec «le siège des Nations unies» à New York, «les discussions avec le gouvernement de la RDC [et] les organisations sous-régionales afin qu'une issue favorable soit trouvée à cette situation qui pourrait devenir une menace pour la paix en RDC».

Dans ce texte, la Monusco dit avoir porté secours depuis le 17 août à 634 ressortissants

sud-soudanais présents dans le parc de la Garamba, réserve naturelle du nord-est de la RDC frontalière du Soudan du Sud.

La Monusco affirme avoir «extrait» ces personnes du parc dans le cadre d'une «opération d'assistance à but humanitaire».

«Leurs armes [ont été] récupérées et gardées à la Monusco», ajoute le communiqué. «Cette opération a pour objectif d'apporter de l'assistance aux personnes étant dans un état critique mais aussi aux populations civiles qui pourraient en être victimes», sachant qu'«il resterait à ce jour environ 134 personnes à extraire du parc».

Mercredi, le siège des Nations unies avait révélé que la Monusco avait aidé à transporter en lieu sûr pour qu'ils y soient soignés plus

d'une centaine de partisans «mal en point» de l'ancien vice-président soudanais Riek Machar qui s'étaient réfugiés en RDC.

Ces combattants, de même que leur chef, avaient été chassés de Juba, la capitale sud-soudanaise, à la suite de violents combats contre l'armée du président Salva Kiir en juillet. M. Machar, blessé, avait lui-même été pris en charge par la Monusco en RDC avant d'être remis aux autorités congolaises. Il se trouve actuellement à Khartoum.

Classé par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité (dans la catégorie «en péril»), le parc de la Garamba sert de refuge depuis plusieurs années à divers groupes armés congolais ou étrangers.

AFP

Gabon

## Accès refusé pour des journalistes français souhaitant couvrir la crise

■ Un reporter du Monde Diplomatique a été refoulé samedi à l'aéroport de Libreville, faute de visa, et plusieurs autres journalistes français n'ont pas pu obtenir d'autorisation pour se rendre au Gabon, théâtre de violentes émeutes post-électorales, ont indiqué lundi plusieurs médias français.

Le journaliste Olivier Piot s'est vu refuser l'entrée samedi soir sur le territoire gabonais pour absence de «justifications probantes» sur les conditions et la durée de son séjour au Gabon, selon la décision consultée par l'AFP.

Olivier Piot n'avait pas de visa mais était «en négociation avec le ministère de la Communication depuis une semaine», a expliqué le journaliste lundi à l'AFP. «J'ai reçu un mail samedi qui m'invitait à me présenter à Libreville, en me disant que j'aurais l'accord de visa sur place», a-t-il déclaré.

Arrivé à l'aéroport de Libreville, il s'est vu refuser l'entrée sur le territoire : un document placé sous le comptoir, qu'il a pris en photo, recommandait aux douaniers de le refouler.

Les procédures d'entrée au Gabon sont très strictes pour tous les voyageurs étrangers, qui doivent être en possession d'un visa ou d'une autorisation d'entrée sur le territoire délivrée au préalable.

La proclamation de la victoire du président sortant Ali Bongo à l'élection présidentielle début septembre a provoqué des émeutes meurtrières et des pillages massifs dans tout le Gabon, qui avait déjà connu des crises post-électorales mais est peu habitué aux violences.

Le gouvernement a fait état de trois morts, l'opposition évoque plusieurs dizaines de victimes.

D'autres journalistes français ont été empêchés de couvrir les élections et leurs conséquences, selon plusieurs médias.

Le quotidien Libération, qui avait déposé une demande de visa en juillet, n'a toujours pas reçu de réponse de la part de l'ambassade du Gabon, a précisé à l'AFP Johan Hufnagel, directeur adjoint du journal.

Plusieurs radios françaises ont réussi à obtenir des visas, mais pas pour la période qu'elles souhaitaient, a souligné sous couvert d'anonymat un journaliste de radio qui a tenté de s'y rendre.

Auteur en 2009 d'un article jugé irrévéréncieux, suivi cette année-là d'un refus de visa, le reporter de L'Express Vincent Hugueux a affirmé ne pas avoir non plus pu retourner au Gabon.

«Le Gabon a accrédité plusieurs journalistes français qui ont pu partir. Quels sont les critères de tri?», demande Olivier Piot, dénonçant «une stratégie de contrôle des médias par les accréditations».

«C'est Le Monde Diplo qui est directement visé», assure Olivier Piot. Le mensuel marqué à gauche avait publié en 2014 une tribune de l'opposant gabonais Jean Ping.

Des médias comme RFI, France 24, RTL, Le Monde, TV5 Monde, iTélé ou Le Point ont pu envoyer des journalistes sur place. L'AFP dispose d'un bureau permanent sur place.

AFP

Du 10 septembre 2001 à aujourd'hui :

# 15 ans de crimes

**Que serait devenue l'influence des États-Unis dans le monde sans leurs troupes supplétives, les jihadistes ?**

Par Thierry Meyssan

Les États-Unis et leurs alliés commémorent les 15 ans du 11 septembre. C'est pour Thierry Meyssan l'occasion de faire le point sur la politique de Washington depuis cette date ; un bilan particulièrement sombre. De deux choses l'une, soit la version des attentats par la Maison-Blanche est authentique, et dans ce cas leur réponse aux attaques est particulièrement contre-productive ; soit elle est mensongère et dans ce cas, ils ont réussi à piller le Moyen-Orient élargi.

Il y a 15 ans aux États-Unis, le 11 septembre 2001, le «plan de continuité du gouvernement» était activé vers 10h du matin par le coordinateur national pour la sécurité, la protection des infrastructures et le contre-terrorisme, Richard Clarke. Selon lui, il s'agissait de répondre à la situation exceptionnelle de deux avions qui avaient percuté le World Trade Center de New York et d'un troisième qui aurait percuté le Pentagone. Cependant, ce plan ne devait être utilisé qu'en cas d'anéantissement des institutions démocratiques, par une attaque nucléaire par exemple. Il n'avait jamais été envisagé de l'activer tant que le président, le vice-président et les présidents des Assemblées étaient vivants et aptes à remplir leurs fonctions. L'activation de ce plan a transféré les responsabilités du président des États-Unis à une autorité militaire alternative située à Mount Weather. Cette autorité n'a restitué ses fonctions au président George W. Bush Jr, qu'en fin de journée. Jusqu'à ce jour, la composition de cette autorité et les décisions qu'elle a pu prendre sont restées secrètes.

Le président ayant été dé, le 11 septembre 2001, en violation de la Constitution des États-Unis, il est techniquement exact de parler de «coup d'État». Bien sûr cette expression choque parce qu'il s'agit des États-Unis, parce que cela a eu lieu dans des circonstances exceptionnelles, parce que l'autorité militaire ne l'a jamais revendiquée, et parce qu'elle a rendu le pouvoir sans faire de problème au président constitutionnel. Il n'en reste pas moins que c'est stricto sensu, un «coup d'État».

Dans un célèbre ouvrage, paru en 1968, mais réédité et devenu le livre de chevet des néo-conservateurs durant la campagne électorale de 2000, l'historien Edward Luttwak expliquait qu'un coup d'État est d'autant plus réussi que personne ne se rend compte qu'il a eu lieu, et donc ne s'y oppose.

Six mois après ces événements, je publiai un livre sur les conséquences politiques de cette journée. Les médias n'en ont retenu que les quatre premiers chapitres dans lesquels je montrais l'impossibilité de la version officielle de ces événements. On m'a beaucoup reproché de ne pas proposer ma propre version de cette journée, mais je n'en ai pas et je reste encore aujourd'hui avec plus de questions que de réponses.

Quoi qu'il en soit, les 15 années passées nous éclairent sur ce qui s'est passé ce jour-là.

## Depuis le 11 septembre, l'Etat fédéral est hors la Constitution

En premier lieu, bien que certaines dispositions aient été un instant suspendues en 2001, les États-Unis vivent toujours sous l'empire de l'USA Patriot Act. Adopté dans l'urgence, 45 jours après le coup d'État, ce texte constitue une réponse au terrorisme. Compte tenu de son volume, il serait plus juste de parler de Code antiterroriste que de simple loi. Ce texte avait été préparé durant les deux années précédentes par la Federalist Society. Seuls quatre parlementaires s'y opposèrent.



Ce texte suspend les limitations constitutionnelles, formulées par la «Déclaration des Droits» - c'est-à-dire les 10 premiers amendements de la Constitution - pour toutes les initiatives de l'État visant à lutter contre le terrorisme. C'est le principe de l'état d'urgence permanent. L'État fédéral peut ainsi pratiquer la torture hors de son territoire et espionner massivement sa population. Au bout de 15 ans de ces pratiques, il n'est techniquement plus possible pour les États-Unis de se présenter comme un «État de droit».

Pour appliquer le Patriot Act, l'État fédéral a d'abord créé un nouveau département, la Sécurité de la Patrie (Homeland Security). L'intitulé de cette administration est si choquant qu'on le traduit dans le monde entier par «Sécurité intérieure», ce qui est faux. Puis, l'État fédéral s'est doté d'un ensemble de polices politiques qui, selon une vaste étude du *Washington Post* en 2010, employait à l'époque au moins 850 000 nouveaux fonctionnaires pour espionner 315 millions d'habitants.

La grande innovation institutionnelle de cette période, c'est la relecture de la séparation des pouvoirs. Jusqu'alors, on considérait, à la suite de Montesquieu, que celle-ci permettait de maintenir un équilibre entre l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire indispensable au bon fonctionnement et à la préservation de la démocratie. Les États-Unis pouvaient s'enorgueillir d'être le seul État au monde à la mettre strictement en pratique. Désormais, au contraire, la séparation des pouvoirs signifie que le Législatif et le Judiciaire n'ont plus la possibilité de contrôler l'Exécutif. C'est d'ailleurs en vertu de cette nouvelle interprétation que le Congrès n'a pas été autorisé à débattre des conditions du coup d'État du 11 septembre.

Contrairement à ce que j'écrivais en 2002, les États ouest-européens ont résisté à cette évolution. Ce n'est qu'il y a un an et demi que la France a cédé et adopté le principe de l'état d'urgence permanent, à l'occasion de l'assassinat des rédacteurs de *Charlie-Hebdo*. Cette transformation intérieure va de pair avec un changement radical de politique extérieure.

## Depuis le 11 septembre, l'Etat fédéral hors la Constitution a pillé le Moyen-Orient élargi

Dans les jours qui suivirent, George W. Bush - à nouveau président des États-Unis depuis le 11 septembre au soir - déclara à la presse : «Cette croisade, cette guerre au terrorisme, prendra du temps». Même s'il devait présenter ses excuses pour s'être exprimé ainsi, le choix des mots présidentiel indiquait clairement que l'ennemi se réclamait de l'Islam et que cette guerre serait longue.

Effectivement, pour la première fois de leur histoire, les États-Unis sont en guerre ininterrompue depuis 15 ans. Ils ont défini leur Stratégie contre le terrorisme que l'Union européenne n'a pas tardé à recopier. Si les administrations états-uniennes successives

ont présenté cette guerre comme une course-poursuite d'Afghanistan en Irak, d'Irak en Afrique, au Pakistan et aux Philippines, puis en Libye et en Syrie, l'ancien Suprême commandeur de l'Otan, le général Wesley Clark a, au contraire, confirmé l'existence d'un plan à long terme. Le 11 septembre, les auteurs du coup d'État ont décidé de changer tous les gouvernements amis du «Moyen-Orient élargi» et de faire la guerre aux sept gouvernements qui leur résistaient dans cette région. Cet ordre a été acté par le président Bush, quatre jours plus tard, lors d'une réunion à Camp David. Force est de constater que ce programme a été mis en œuvre et n'est pas terminé. Ces changements de régime amis par des révolution colorées et ces guerres contre les régimes qui leur résistaient n'avaient pas pour but de conquérir ces pays au sens impérial classique - Washington contrôlait déjà ses alliés - mais de les piller. Dans cette région du monde, particulièrement au Levant, l'exploitation de ces pays se heurtait non seulement à la résistance des populations, mais à la présence absolument partout de ruines de civilisations antiques. Il ne serait donc pas possible de piller sans «casser des œufs».

Selon le président Bush, les attentats du 11 septembre auraient été perpétrés par al-Qaïda, ce qui justifiait mieux l'attaque de l'Afghanistan que la rupture des négociations pétrolières avec les taliban, en juillet 2001. La théorie de Bush fut développée par son secrétaire d'État, le général Colin Powell, qui promit de déposer un rapport à ce sujet devant le Conseil de sécurité des Nations unies. Non seulement les États-Unis n'ont pas trouvé le temps pour rédiger ce rapport au cours des 15 dernières années, mais le 4 juin dernier, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergey Lavrov, affirmait que son homologue états-unien lui avait demandé de ne pas frapper ses alliés d'al-Qaïda en Syrie ; une déclaration ahurissante qui ne fut pas démentie.

Dans un premier temps, l'État fédéral hors Constitution a poursuivi son plan en mentant effrontément au reste du monde. Après avoir promis un rapport sur le rôle de l'Afghanistan dans le 11-Septembre, le même Powell mentit phrase après phrase lors d'un discours d'une heure un quart au Conseil de sécurité visant à lier le gouvernement irakien aux attentats et à l'accuser de vouloir les continuer avec des armes de destruction massive.

L'État fédéral tua en quelques jours la majorité de l'armée irakienne, pilla les sept principaux musées et brûla la Bibliothèque nationale. Il installa au pouvoir l'Autorité provisoire de la Coalition, qui n'était pas un organe de la Coalition des États contre le président Hussein, mais une société privée, détenue à majorité par Kissinger Associates, sur le modèle de la sinistre Compagnie des Indes. Durant un an, cette compagnie pilla tout ce qui pouvait l'être. En définitive, elle remit le pouvoir à un gouvernement irakien fantôme, non sans lui avoir fait signer qu'il ne demanderait jamais de

réparations et qu'il ne contesterait pas pour un siècle les lois commerciales léonines rédigées par l'Autorité provisoire.

En 15 ans, les États-Unis ont sacrifié plus de 10 000 de leurs concitoyens, tandis que leur guerre a fait plus de deux millions de morts au «Moyen-Orient élargi». Pour venir à bout de ceux qu'ils désignent comme leurs ennemis, ils ont dépensé plus de 3 500 milliards de dollars. Et ils annoncent que le massacre et la gabegie vont continuer. Étrangement, ces milliers de milliards de dollars n'ont pas affaibli économiquement les États-Unis. Il s'agissait d'un investissement qui leur a permis de piller une région entière du monde ; de voler pour des sommes encore bien supérieures.

À la différence de la rhétorique du 11 septembre, celle de la guerre au terrorisme est logique. Mais elle s'appuie sur quantité de mensonges présentés comme des faits avérés. Par exemple, on explique la filiation entre Daesh et al-Qaïda par la personnalité d'Abou Moussab al-Zarkaoui, auquel le général Powell avait consacré une bonne partie de son discours au Conseil de sécurité, en février 2003. Pourtant le même Powell a admis avoir effrontément menti lors de ce discours et il est impossible de vérifier le moindre élément de la biographie de Zarkaoui selon la CIA.

Si nous admettons qu'al-Qaïda est la continuation de la Légion arabe de Ben Laden, intégrée en tant que troupe supplétive dans l'Otan durant les guerres de Yougoslavie et de Libye, nous devons également admettre qu'al-Qaïda en Irak, devenu État islamique en Irak, puis Daesh en est la continuation. Le pillage et la destruction du patrimoine historique étant illégaux en droit international, l'État fédéral hors la Constitution a d'abord sous-traité ses basses oeuvres à des armées privées comme Blackwater. Mais sa responsabilité était encore trop visible. Aussi les a-t-il sous-traités, à son nouveau bras armé, les jihadistes. Désormais le pillage du pétrole - consommé en Occident - est imputable à ces extrémistes et la destruction du patrimoine à leur fanatisme religieux.

Pour comprendre la collaboration de l'Otan et des jihadistes, nous devons nous demander ce que serait l'influence des États-Unis aujourd'hui s'il n'y avait pas les jihadistes. Le monde serait devenu multipolaire et Washington aurait fermé la plupart de ses bases militaires dans le monde. Les États-Unis seraient redevenus une puissance parmi d'autres.

Cette collaboration de l'Otan et des jihadistes choque de nombreux hauts responsables états-uniens comme le général Carter Ham, commandant de l'AfriCom, qui refusa en 2011 de travailler avec al-Qaïda et dut renoncer à commander l'attaque de la Libye ; ou le général Michael T. Flynn, directeur de la Defense Intelligence Agency, qui refusa de cautionner la création de Daesh et fut contraint à la démission. Elle est devenue le vrai sujet de la campagne électorale présidentielle : d'un côté Hillary Clinton, membre de *The Family*, la secte des chefs d'état-major, de l'autre Donald Trump, conseillé par Michael T. Flynn et 88 officiers supérieurs. De même que durant la Guerre froide, Washington contrôlait ses alliés européens via «Les armées secrètes de l'Otan» le Gladio de même il contrôle aujourd'hui le Moyen-Orient élargi, le Caucase, la vallée de Ferghana et jusqu'au Xinjiang avec le «Gladio B». 15 ans après, les conséquences du coup d'État du 11-Septembre ne viennent aucunement des musulmans, ni du Peuple états-unien, mais de ceux qui l'ont perpétré et de leurs alliés. Ce sont eux qui ont banalisé la torture, généralisé les exécutions extra-judiciaires n'importe où dans le monde, affaibli les Nations unies, tué plus de deux millions de personnes, pillé et détruit l'Afghanistan, l'Irak, la Libye et la Syrie.

Thierry Meyssan



# Les USA font voler deux bombardiers au-dessus de la Corée du Sud

**Les Etats-Unis ont fait voler hier deux bombardiers supersoniques B-1 Lancer au-dessus de la Corée du Sud, dans ce qui s'apparente à une démonstration de force et de solidarité avec leur alliée après le cinquième essai nucléaire de la Corée du Nord, vendredi.**

Les deux appareils, escortés de chasseurs sud-coréens et américains, ont volé à basse altitude au-dessus de la base aérienne d'Osan, située à 77 km de la zone démilitarisée entre les Corées du Nord et du Sud. Ce vol était prévu lundi mais il a été reporté en raison des mauvaises conditions météorologiques à Guam, où ces bombardiers sont stationnés.

L'agence de presse officielle nord-coréenne, KCNA, écrit mercredi que la colère de l'opinion publique «explose comme un volcan» à l'encontre du survol de la Corée du Sud par ces B-1 Lancer américains.

«Les sanctions, les provocations et les pressions ne pourront entamer notre statut de puissance nucléaire, et les diaboliques provocations politiques et militaires n'aboutiront qu'à un flot d'attaques nucléaires irréflechies qui provoqueront l'anéantissement final», prévient KCNA.

S'exprimant à Séoul, l'émissaire des Etats-Unis pour la Corée du Nord a jugé nécessaire une réaction rapide et puissante de la part du Conseil de sécurité des Nations unies après le nouvel essai nucléaire nord-coréen.

«Notre intention est d'obtenir le plus rapidement possible la résolution la plus forte possible contenant de nouvelles sanctions», a dit Sung Kim.

Il a ajouté que les Etats-Unis allaient travailler avec la Chine, principal appui de la Corée du Nord sur la scène internationale, pour combler les failles dans les résolutions existantes alors que les sanctions contre Pyongyang ont déjà été renforcées en mars avec la collaboration de Pékin.

«La Chine a dit très clairement qu'elle comprenait la nécessité d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU

en réaction au dernier essai nucléaire nord-coréen», a dit Sung Kim.

## RÉTICENCES SINO-RUSSES

La Chine et la Russie, qui s'opposent fermement à la récente décision des Etats-Unis et de la Corée du Sud de déployer un système antimissile perfectionné sur le territoire de cette dernière, paraissent néanmoins réticentes à faire adopter de nouvelles sanctions.

«Les deux parties pensent que l'essai nucléaire de la Corée du Nord ne bénéficie pas à la paix ni à la stabilité sur la péninsule coréenne», écrit hier *Le Quotidien du Peuple*, organe du pouvoir chinois, après une rencontre à Pékin entre responsables de la sécurité de la Chine et de la Russie.

«Pour le moment, nous devons travailler avec acharnement à ce que la situation ne dégénère pas davantage sur la péninsule et à remettre la question de la nucléarisation de la péninsule sur la voie du dialogue et de la consultation», ajoute le journal.

Bien que certains parlementaires sud-coréens le réclament, Sung Kim a jugé qu'il n'était pas nécessaire de redéployer un arsenal nucléaire en Corée du Sud.

A Séoul, la présidente Park Geun-hye maintient son discours de fermeté envers le Nord.

«Je souhaite que notre gouvernement et notre armée restent tout à fait prêts à riposter, déterminés à en finir avec le régime de Corée du Nord lorsque ce pays tirera ne serait-ce qu'un missile à tête nucléaire en direction de notre pays», a-t-elle dit lors d'un conseil des ministres.

L'émissaire américain a assuré que les Etats-Unis étaient prêts à discuter avec la Corée du Nord dans un cadre multilatéral. Pyongyang rejette l'exigence de Washington, qui lui demande d'accepter le principe d'une dénucléarisation comme condition d'un dialogue.

«La question est de savoir quels sont les intentions et le degré d'engagement nord-coréens. Si la Corée du Nord est prête à discuter avec nous sincèrement, je pense que nous pouvons travailler dans le cadre de la procédure à six», a dit Sung Kim. Les négociations à six destinées à mettre fin au programme nucléaire militaire de Pyongyang impliquent les deux Corées, les Etats-Unis, la Chine, la Russie et le Japon. Elles sont dans l'impasse depuis 2008.

Reuters

## Réunion entre les Etats-Unis et Cuba sur l'économie

■ Responsables américains et cubains ont discuté économie lundi à Washington pour la première fois depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays en juillet 2015. Ils ont discuté d'épineux problèmes bancaires et commerciaux dans l'ombre d'un embargo économique que les Etats-Unis imposent sur Cuba depuis plus de 50 ans. Cet embargo ne peut être levé que par un vote du Congrès américain.

Plusieurs groupes de travail ont été constitués dont un sur les droits de l'homme sur l'île communiste, a précisé le département d'Etat. Le ministère cubain des Affaires étrangères a souligné la nécessité d'une levée des sanctions économiques pour progresser dans les discussions. Washington interdit toujours à ses ressortissants de visiter Cuba en tant que touristes. Les Américains peuvent y voyager s'ils entrent dans une des 12 catégories établies, dont les échanges culturels ou scolaires. Washington et La Havane se sont mis d'accord en février pour restaurer des vols réguliers directs. Le rapprochement entre ces deux ennemis de la Guerre froide a été annoncé en décembre 2014.

AFP

## Aux cérémonies du 11 septembre Hillary Clinton dit avoir eu «un vertige»

■ Hillary Clinton, qui a eu un malaise aux cérémonies du 11 septembre, dimanche à New York, a expliqué lundi soir sur CNN qu'elle ne s'était pas évanouie, mais qu'elle avait été prise d'un «vertige» et avait «perdu l'équilibre».

«J'ai eu un vertige et j'ai perdu l'équilibre pendant une minute. Mais une fois à l'intérieur du véhicule, une fois que j'ai pu m'asseoir, que j'ai pu me rafraîchir, j'ai tout de suite commencé à me sentir mieux», a déclaré au téléphone la candidate démocrate à la présidentielle.

«J'ai déjà eu une pneumonie», a aussi dit Joe Biden, le vice-président américain, tout comme le sénateur Chuck Schumer qui l'a dit à Mme Clinton aux cérémonies du 11 septembre. Hillary Clinton a jusqu'à présent seulement publié une lettre de son médecin en juillet 2015. Y sont décrits ses médicaments, dont des anticoagulants et des antihistaminiques contre les allergies saisonnières. Elle souffre aussi d'hypothyroïdie.

L'ancienne sénatrice a été victime de thromboses en 1998 et 2009 ainsi que d'une commotion cérébrale qui avait généré un caillot à la tête en 2012. Elle a vu double pendant deux mois et Bill Clinton a dit à l'époque qu'il lui avait fallu six mois pour se remettre.

R. I.

## Un ex-patron de la CIA pro-guerre en Irak va conseiller Trump

■ L'ancien directeur de la CIA, James Woolsey, qui avait milité en faveur de l'intervention militaire américaine en Irak en 2003 en contribuant à propager l'affirmation selon laquelle Saddam Hussein possédait des armes de destruction massive, va rejoindre l'équipe de campagne de Donald Trump en tant que conseiller à la sécurité nationale du candidat républicain.

Dans le communiqué diffusé lundi par l'équipe de campagne de Donald Trump, James Woolsey dit soutenir les projets du candidat républicain en matière de défense, avec la suppression du plafond budgétaire imposé au Pentagone et un programme de dépenses de plusieurs milliards de dollars en faveur du recrutement de soldats et de l'achat d'équipements.

«L'engagement de M. Trump de revenir sur les néfastes coupes budgétaires en

matière de défense promulguées par l'actuelle administration, tout en reconnaissant la nécessité d'une réduction de la dette, est une mesure primordiale pour restaurer la primauté des Etats-Unis sur le champ de bataille conventionnel et numérique», dit-il.

Directeur de la CIA pendant deux ans durant la présidence de Bill Clinton dans les années 1990, James Woolsey critique aussi la présence d'informations confidentielles dans des courriels enregistrés sur le serveur privé de Hillary Clinton, l'adversaire démocrate de Donald Trump et ancien secrétaire d'Etat.

Interrogé sur CNN, James Woolsey a toutefois marqué sa différence avec Donald Trump en jugeant que son projet d'interdire provisoirement l'entrée de musulmans aux Etats-Unis était «une mauvaise décision». Il a aussi mis en garde contre les dangers

liés au changement climatique, un phénomène que Donald Trump a qualifié de canular profitant à la Chine. Cet ancien directeur de la CIA se distingue surtout de Donald Trump au sujet de la guerre en Irak, si l'on en croit les affirmations répétées du candidat républicain selon lesquelles il était un farouche opposant à cette intervention militaire, bien qu'il l'ait soutenue dans un premier temps.

James Woolsey l'a pour sa part défendue avec vigueur en laissant entendre que Saddam Hussein cachait ses armes nucléaires, chimiques et biologiques aux inspecteurs de l'ONU. Il a aussi propagé l'affirmation fautive selon laquelle le dirigeant irakien avait soutenu les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis revendiqués par Al Qaïda.

Reuters

Brésil

# Eduardo Cunha, fer de lance de la chute de Dilma Rousseff, destitué

**L'ex-président du Congrès des députés brésiliens Eduardo Cunha, à l'origine de la procédure de destitution controversée de l'ex-présidente Dilma Rousseff, a été destitué par ses collègues parlementaires lundi pour avoir nié l'existence de comptes bancaires lui appartenant à l'étranger.**

«**J**e déclare la perte du mandat du député Eduardo Cunha pour conduite incompatible avec le mandat parlementaire», a annoncé l'assemblée dans un jugement rendu dans l'enceinte après le vote.

Celui-ci est sans appel: sur 470 députés présents, il y a 450 votes en faveur de la destitution, 10 contre et 9 absentions, le président n'ayant pas voté. M. Cunha a assuré lui-



même sa défense au cours de la session, imitant en cela Mme Rousseff dans la dernière phase de son procès politique.

«Je n'ai pas menti, il n'y a pas de compte», a-t-il déclaré, ajoutant: «Où est la preuve? Il n'y a pas de preuve (...) Ne me jugez pas en fonction de ce que dit l'opinion publique». Ce député évangélique ultra-conservateur de 58 ans était accusé d'avoir «menti» à ses pairs en niant avoir été titulaire de comptes bancaires secrets à l'étranger, devant une commission d'enquête parlementaire sur le scandale de corruption autour de

la compagnie pétrolière publique Petrobras. L'enquête judiciaire a par la suite permis de découvrir qu'il était titulaire d'au moins un compte bancaire secret en Suisse sur lequel avaient transité environ cinq millions de dollars d'origine suspecte.

Ce Machiavel brésilien aux cheveux poivre et sel et aux costumes italiens impeccables avait déclenché en décembre 2015 la procédure de destitution contre Dilma Rousseff, en repréailles au vote des députés de son Parti des travailleurs (PT, gauche) pour son propre renvoi devant la

Commission d'éthique du parlement.

Ce personnage central de la crise politique brésilienne, ennemi juré de l'ex-dirigeante de gauche, avait été suspendu le 5 mai de ses fonctions de président de l'Assemblée par le Tribunal suprême fédéral (STF). Personnage extrêmement influent ayant fédéré autour de lui les secteurs les plus conservateurs du Parlement, Eduardo Cunha a incarné l'aile dure du Parti du Mouvement démocratique brésilien (PMDB, centre-droit) de l'actuel président Michel Temer, qui a succédé le 31 août à Dilma Rousseff, destituée de ses fonctions pour maquillage des comptes publics.

M. Cunha a usé pendant 11 mois d'incessants subterfuges pour freiner la procédure qui pourrait lui faire perdre son mandat, mais a été abandonné par un grand nombre de ses anciens soutiens. Dimanche, 300 députés (sur un total de 513) avaient indiqué au quotidien O Globo qu'ils voteraient pour la révocation du mandat de M. Cunha. Le minimum requis était de 257.

«Je suis en train de payer le prix pour que le Brésil se soit libéré du PT. Ils me font régler l'addition de la destitution (de Dilma Rousseff) que j'ai acceptée, ce que personne d'autre n'était capable de faire à ce moment-là», s'est-il défendu après avoir rappelé qu'au moins 160 autres parlementaires faisaient aussi face à des enquêtes judiciaires. Il a également déclaré que personne, quelle que soit la décision que prendrait le Congrès, ne lui enlèverait «le plaisir que ce gouvernement criminel s'en soit allé».

Chacune de ses attaques contre l'ancienne présidente a été accompagnée de quelques applaudissements. Dilma Rousseff accuse M. Cunha et son ancien vice-président Michel Temer d'avoir orchestré un «coup d'Etat» parlementaire à son encontre et continue de clamer son innocence.

AFP

Venezuela

## L'opposition devra attendre vendredi pour connaître les dates du référendum

■ L'opposition vénézuélienne a repoussé lundi une manifestation pour demander le départ anticipé du président Nicolas Maduro, afin qu'elle coïncide vendredi avec l'annonce, également ajournée, des dates du référendum révocatoire. «Devant l'ajournement de l'annonce du Conseil national électoral (...) à vendredi, nous avons décidé de manifester également ce jour-là», a déclaré le porte-parole de la coalition de la Table pour l'unité démocratique (MUD, centre droit), Jesus Torrealba, lors d'une conférence de presse. Le Conseil national électoral (CNE) n'a pas encore annoncé publiquement ce changement de date, mais M. Torrealba a affirmé que la MUD avait été prévenue.

Le CNE devait annoncer mardi les dates exactes - il a déjà indiqué que ce serait pour fin octobre - auxquelles l'opposition tentera de réunir quatre millions de signatures (20% de l'électorat) en trois jours, ultime étape avant de pouvoir convoquer la consultation. Le calendrier est un point crucial de la bataille que mène depuis des mois la coalition de la MUD, majoritaire au Parlement depuis janvier: si le référendum a lieu d'ici le 10 janvier 2017 et est couronné de succès, il provoquera des élections anticipées. S'il a lieu plus tard, une éventuelle révocation de Nicolas Maduro n'entraînerait que son remplacement par son vice-président, du même parti, jusqu'à la fin de son mandat en 2019. La MUD accuse le CNE de retarder le processus et de multiplier les obstacles pour défendre le président Maduro. Pour faire pression, elle organise manifestations sur manifestations.

Après une manifestation dans la capitale le 1er septembre ayant rassemblé 1,1 million de personnes selon les organisateurs, 30.000 selon le gouvernement, l'opposition a mobilisé de façon beaucoup plus modeste mercredi dernier. Le Venezuela fait face à une récession économique liée à l'effondrement des prix du pétrole, pourvoyeur de 96% des devises du pays, et le Fonds Monétaire International (FMI) prévoit une inflation de 700% pour 2016.

R. Y.

Inondations nord-coréennes

## Une catastrophe «grave et complexe»

La Corée du Nord est confrontée à une catastrophe «grave et complexe», a estimé mardi la Croix-Rouge, après avoir visité le nord-est du pays sinistré par de graves inondations.

Au moins 133 personnes ont péri et 395 autres sont portées disparues du fait de la crue du fleuve Tumen, consécutive à de fortes précipitations, selon un nouveau bilan annoncé lundi par l'ONU, qui tient ses données du gouvernement nord-coréen.

Le fleuve Tumen marque une partie de la frontière entre Corée du Nord sur une rive et Chine et Russie sur l'autre.

Les secours ont vraisemblablement des difficultés à se rendre dans certaines zones sinistrées. Des dizaines de milliers de personnes ont perdu leur logement et le risque de maladies est fort.

«De ce qu'on en a vu, il est évident que c'est une catastrophe très grave et complexe», a déclaré Chris Staines, responsable d'une délégation de la Croix-Rouge

en Corée du Nord qui s'est rendue sur les zones touchées.

Le nombre de personnes sans abri ou nécessitant une aide alimentaire est estimé à 140.000.

«L'eau a déferlé avec beaucoup de puissance, détruisant tout sur son passage», a précisé M. Staines. «Les gens tentent de sauver ce qu'ils peuvent d'amoncellements de débris qui constituaient auparavant leur maison.»

Environ 24.000 maisons ont été totalement détruites et des milliers d'autres endommagées, selon la Croix-Rouge.

Dans certains villages que la délégation a visités à proximité de Hoeryong à la frontière nord-est, «il n'y a quasiment plus un bâtiment debout», a ajouté M. Staines.

«Les déplacés sont maintenant dans une situation très difficile et le risque est réel de voir une nouvelle catastrophe, en particulier sur le plan sanitaire», a-t-il ajouté. La Croix-Rouge a précisé que 100.000

habitants de Hoeryong n'avaient plus accès à l'eau potable et que dans toute la zone, 600.000 personnes étaient concernées par des pénuries d'eau.

La catastrophe risque d'aggraver la situation déjà très précaire de la Corée du Nord sur le plan alimentaire, car 16.000 hectares de terres agricoles ont été inondés, quelques semaines avant la récolte du maïs et du riz.

Faute d'infrastructures et d'aménagements adéquats, la Corée du Nord est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles, en particulier aux inondations dues notamment à la déforestation des collines.

A l'été 2012, des inondations et glissements de terrain causés par des pluies torrentielles avaient fait 169 morts, 400 disparus et 212.200 déplacés, dévastant 650 km<sup>2</sup> de terres cultivées, selon les médias officiels nord-coréens.

R. I.

Etats-Unis

## La mosquée fréquentée par le tireur d'Orlando incendiée

■ La mosquée de Floride que fréquentait le tireur de la boîte de nuit d'Orlando a été la cible d'un incendie volontaire lundi matin, le jour de la fête musulmane de l'Aïd el-Adha, ont affirmé les autorités locales. La fusillade du 12 juin au Pulse, dans le sud-est des Etats-Unis, a fait 49 morts et une cinquantaine de blessés. Les pompiers ont été dépêchés sur place pour combattre les flammes après un appel d'urgence émanant du Centre islamique de Fort Pierce, situé à quelque 200 kilomètres au nord de Miami, à 00H31 heure locale (04H31 GMT), a indiqué David Thompson au bureau du shérif du comté de St. Lucie. Son bureau a qualifié les faits en «incendie volontaire», des indices ayant «révélé que ce feu a été déclenché intentionnelle-

ment». Une personne s'est approchée par le côté Est du modeste bâtiment et, «immédiatement» après, «un flash s'est produit et l'individu a fui la zone», a-t-il ajouté en décrivant les images de vidéosurveillance. On ne connaît pas encore l'ampleur des dégâts causés par le feu, mais sur les photos publiées par la police, la façade de la mosquée est intacte. Cela survient également le jour où les musulmans à travers le monde célèbrent la fête de l'Aïd el-Adha. Le rassemblement prévu dans la mosquée à cette occasion a été «déplacé vers un autre endroit», a ajouté M. Thompson, pour permettre aux autorités de poursuivre leur enquête.

R. I.

Selon la directrice de la culture de Tizi Ouzou

# Le théâtre en plein air livré avant la fin de l'année

Le projet du théâtre en plein air de la ville de Tizi Ouzou sera livré avant la fin de l'année 2016, a déclaré dimanche à l'APS, la directrice de la culture, Nabila Goumeziane.



Le chantier qui est une extension de l'ancien Théâtre de verdure implanté à côté de la Maison de la culture Mouloud Mammeri connaît un avancement «très appréciable, ce qui permettra sa mise en exploitation dans les quelques mois à venir», a-t-elle estimé.

Cette structure d'une capacité d'accueil de 900 places dont l'inauguration était annoncée

pour cet été a dû prendre plus de temps que prévu à cause de certaines contraintes liées notamment au confortement des gradins, a-t-elle rappelé.

La nouvelle structure renfermera plusieurs espaces dédiés à la promotion de l'activité culturelle au niveau de la wilaya, à l'instar d'une galerie d'art et d'exposition, des boutiques qui seront dédiées aux produits du terroir, le patrimoine et l'histoire, en plus

de l'extension des gradins et d'autres structures d'accompagnement, a-t-elle expliqué.

«C'est un projet qui sera d'un grand apport pour la culture et pour son épanouissement considérant sa capacité d'accueil assez importante mais aussi les espaces qu'il offre pour l'organisation de différentes activités», a-t-elle soutenu, assurant que le chantier est en voie d'achèvement et il ne reste que certains

travaux de peinture, de pose de rideaux et quelques retouches intérieures.

Mme Goumeziane a promis que des spectacles seront organisés au niveau du théâtre en plein air au plus tard durant l'été prochain et le public aura la possibilité d'assister à des festivités et des manifestations en dehors de la salle de spectacles de la Maison de la culture qui accueillait jusque-là la quasi totalité des activités organisées, a-t-elle signalé.

L'autre projet du secteur de la culture qui connaît également un bon avancement est celui de la réhabilitation du cinéma Djurdjura d'une capacité de 600 places, a-t-elle avancé, soulignant que «le gros oeuvre a été achevé et actuellement on est à la phase de pose de la charpente en plus de quelques travaux à l'intérieur de la salle».

La livraison et l'inauguration de la structure interviendra durant le premier trimestre de l'année 2017 et la ville de Tizi Ouzou aura ainsi sa deuxième salle de cinéma après la Cinémathèque de Tizi Ouzou qui est également une réhabilitation du cinéma Le Mondial.

R. C.

Du 17 au 21 février 2017 à Ghardaïa

## 1<sup>ère</sup> édition des «Rencontres architecture eaux déserts»

La première édition intitulée «Rencontres architecture eaux déserts» se tiendra du 17 au 21 février prochain à Ghardaïa (600 km au sud d'Alger), a appris l'APS auprès des organisateurs.

Initié par l'Association Algeria Com Event de Clermont-Ferrand (France), en partenariat avec la Fondation Amidoule de Ghardaïa, ce rendez-vous socioculturel d'envergure qui enchante les férus du patrimoine architectural du M'zab (classé patrimoine universel et de la diversité culturelle) se propose de mettre en valeur la diversité culturelle et de faire connaître les différents atouts touristiques dont regorgent la région pour un développement durable d'un tourisme solidaire, culturel respectueux de l'environnement, a-t-on indiqué en marge d'une rencontre de présentation du programme de cet évènement.

Selon la présidente de l'Association Algeria Com Event de Clermont Ferrand, Yamina Khodri, cette première édition ambitionne de consolider le rapprochement entre les peuples, de tisser des liens d'amitié, d'échanges cultu-

rels et de coopération entre les citoyens de la région d'auvergne, Clermont Ferrand et les habitants du M'zab. Ce type de rencontres offre également l'opportunité de réfléchir ensemble à l'épanouissement de la culture environnementale, à la préservation du patrimoine culturel immatériel et matériel des régions sahariennes et de proposer des solutions à la problématique de l'eau, ses conséquences sur l'environnement et sur les êtres humains, a-t-elle souligné.

De son côté, le représentant de la fondation Amidoule et chef du projet du ksar de Tafilelt, Moussa Amara, estime que cette première édition permettra de relancer le tourisme culturel respectueux de l'environnement et de développer un écotourisme conquérant pour attirer les touristes étrangers vers la destination sud, et le M'zab en particulier.

Ces rencontres permettront également de démocratiser la culture environnementale et la préservation du patrimoine architectural local tout en renforçant l'adhésion de la société civile dans les efforts de la protection de l'environnement et l'éducation environnementale, a-t-il

ajouté. Pour concrétiser cet événement que l'on veut annuel et qui ne peut que contribuer à faire connaître la véritable image de la région, son degré de développement et sa richesse culturelle, le tissu associatif dynamique de Ghardaïa a décidé de créer une association dédiée à l'encadrement du projet «Rencontres architectures eau et désert» et à promouvoir la culture et les traditions ancestrales de la région, a-t-on fait savoir.

Durant la période de cet événement, auquel assisteront des experts en architecture, tourisme et sociologie, des acteurs économiques et sociaux, ainsi que de grandes personnalités, une palette d'activités culturelles, artistiques et autres circuits touristiques sera proposée aux participants, ont assuré les organisateurs.

Des ateliers et classes sur les thèmes de l'eau et de l'architecture traditionnelle seront organisés afin d'éduquer les enfants à la préservation de l'eau et à la préservation du patrimoine architectural du pays.

R. N.

Festival Twin Cities aux Etats-Unis

## Le documentaire *Contre-pouvoirs* sélectionné

Le film documentaire *Contre-pouvoirs* du réalisateur algérien Malek Bensmaïl sera projeté au 11<sup>e</sup> Festival Twin Cities Arab Film, prévu du 29 septembre au 2 octobre prochains à Minnesota (nord des Etats-Unis), a-t-on appris de son producteur algérien.

Sorti en 2015, *Contre-pouvoirs* sera projeté aux côtés d'autres

productions d'Egypte, du Liban, de Palestine, d'Irak, de Syrie et de Tunisie, entre autres.

Coproduit par les sociétés algérienne Cirta films et française Zeugma film, ce documentaire - tourné dans les locaux du quotidien algérien *El Watan* - propose une réflexion sur le travail des journalistes lors de la dernière élection présidentielle de 2014.

Le programme de ce festival comprend également le film *A peine j'ouvre les yeux* (2015) de la réalisatrice tunisienne Leila Bouzid qui sera projeté en ouverture de cette édition.

*Contre-pouvoirs* sera projeté, par ailleurs, au 1<sup>er</sup> Festival Take One action, prévu du 14 au 25 septembre à Edimbourg et Glasgow (Ecosse). Cette manifes-

tation, parrainée par le réalisateur britannique Ken Loach, est dédiée aux films traitant notamment du «rôle des arts et des médias dans les luttes sociales».

Projeté en 2015 aux 13<sup>e</sup> Rencontres cinématographiques de Béjaïa, *Contre-pouvoirs* a déjà participé à de nombreuses manifestations cinématographiques en France, en Suisse, en Italie et au

Maroc où il avait été primé au Festival international du film de Tétouan.

Fondé en 2003 par l'association culturelle Mizna, le Festival Twin Cities met à l'honneur le cinéma issu de pays arabes ainsi que les productions réalisées par la communauté arabe des Etats-Unis.

R. I.

## Réalisé par Ron Howard Un documentaire replonge dans la «Beatlemania»

Un documentaire truffé d'archives inédites, retraçant le parcours des Beatles, de leurs débuts à Liverpool aux stades géants, avant d'abandonner la scène, épuisés par l'engouement qu'ils suscitent, sortira prochainement.

Réalisé par Ron Howard, *Eight days a week - The touring years*, sera projeté en salles lors d'une séance unique le 15 septembre en France, Belgique et Angleterre, le 16 aux Etats-Unis, et un peu partout dans le monde, avant d'être diffusé sur la plate-forme de vidéos en ligne Hulu.

Les deux membres du groupe mythique encore vivants, Paul McCartney et Ringo Starr, ont apporté leur contribution à ce film, tout comme les veuves de John Lennon et George Harrison, Yoko Ono et Olivia Harrison.

Le film revient sur l'époque où le «Fab Four» était «plus populaire que Jésus», selon une formule de John Lennon qui lui attirera les foudres des conservateurs américains.

Il montre comment quatre jeunes garçons propres vont enflammer les foules à travers le monde, tourner deux films et déchaîner les stades jusqu'à un concert mythique à New York en 1965, où ils chantent devant 56 000 personnes massées derrière des cordons de policiers.

Un extrait de 30 minutes de ce concert sera d'ailleurs diffusé en salles, dans la foulée du documentaire.

Le documentaire, ponctué de témoignages de fans célèbres (les comédiennes Sigourney Weaver et Whoopi Goldberg notamment) met en évidence la folie suscitée par chaque apparition du groupe, mais aussi leur malaise grandissant face à ce phénomène.

Usés par ces années sur la route, ils décident d'arrêter les concerts en 1966 pour se consacrer à l'enregistrement d'albums. Trois ans plus tard, ils remontent sur scène, sur le toit d'un immeuble à Londres, pour leur dernière apparition publique à quatre, entrée dans la légende.

Une évolution décrite avec rythme dans ce film qui laisse de côté la vie privée des membres du groupe et se fait pudique sur leur consommation de drogue.

«On n'aspire pas à être normal, c'est plutôt quelque chose dont on veut sortir.»

Jodie Foster

# FEMMES

ILS ONT DIT :

«L'ambition, c'est pour se distinguer des autres.»

Gao Xingjian

Page animée par Tinhinan

## SCANDALE AU PALAIS SAINT-JAMES ELIZABETH II : L'UN DE SES GARDES SURPRIS LE NEZ DANS LA POUDRE

Le moindre faux pas est rédhibitoire lorsque l'on fait partie de la prestigieuse garde royale. Se faire prendre le nez dans la poudre risque de compromettre sérieusement la carrière du Major James Coleby.

Lorsque vous devenez garde royale, quelle que soit votre affectation, votre comportement se doit d'être irréprochable. Une condition sine qua non que semble avoir oubliée le Major James Coleby. En quelques secondes, le chef des gardes du palais de Saint-James, où vivent les princesses Eugénie et Béatrice, a très certainement compromis définitivement sa carrière. Ne se contentant pas uniquement de consommer par le nez une poudre blanche ressemblant à s'y méprendre à de la cocaïne, le garde royal s'est également fait filmer durant ce moment d'égarément. Pis encore, il était alors en service et en uniforme au sein du palais de Saint-James. Quant à la substance suspecte, il a pris soin de la déposer sur une épée de cérémonie royale avant de l'inhaler. Filmé lundi dernier par l'un de ses jeunes collègues, le militaire de carrière retrouve aujourd'hui son image placardée dans la presse britannique. C'est une fois de plus au *Sun* que la famille royale doit ce scandale. Le tabloïd n'a pas hésité à publier sur son site la vidéo diffusée par erreur par le capitaine Alex Ritchie, collègue du Major. Durant le film de 30 secondes, la voix du capitaine dit : «Combien ? Tu veux cinq centimètres de ça ? Si tu te débarrasses de tout ça je suis impressionné.» Quelques secondes plus tard, le Major Coleby se penche sur l'épée et renifle bruyamment. En arrière-plan une voix de femme se fait entendre : «Non, pour l'amour de Dieu, ne faites pas ça !». Si la reine mère n'a pas encore réagi publiquement à la vidéo, le ministère britannique de la Défense a annoncé l'ouverture d'une enquête. Idem du côté de la police militaire royale. Ou comment 30 secondes de vidéo ont ruiné une carrière de près de 30 ans.



### NUTRITION

## ET SI VOUS REGARDIEZ DE PLUS PRÈS VOS HABITUDES ALIMENTAIRES !



- Mangez plus lentement en prenant le temps de bien mastiquer pour faciliter la digestion, sans sauter de repas et sans grignoter toute la journée.

- Limitez votre consommation de légumes et de fruits crus dont les fibres sont «dures». Pendant quelques jours, optez pour des compotes ou des fruits cuits ou des jus de fruits et choisissez des légumes cuits en entrées ou en garniture de votre plat. Cuites, les fibres sont plus «douces» pour les intestins.

- Évitez les choux (choux-fleurs), les oignons, les petits pois, les légumes secs type flageolets... qui peuvent fermenter dans l'intestin. Attention également aux artichauts, aux navets, au céleri... dont les fibres dures irritent les intestins sensibles !

- Préférez-leur les betteraves ou la salade cuite, les carottes, les champignons, les épinards, les légumes nouveaux (aux fibres plus tendres), les haricots verts, les blancs de poireaux, les courgettes et les aubergines épluchées, les tomates pelées... Ces légumes sont en général bien tolérés mais respectez vos tolérances personnelles en les testant.

### - ALTERNEZ LES LÉGUMES AVEC DES FÉCULENTS AUX REPAS PRINCIPAUX.

- Remplacez les aliments complets par des aliments raffinés (pain blanc, pâtes et riz blanc...) pendant quelques jours (ou plus) pour calmer vos intestins irrités.

- Limitez les sauces, les fritures et les graisses cuites en général. Faites de la marche à pied, du vélo ou un autre sport pour faire fonctionner vos muscles abdominaux : ils exerceront un massage naturel sur vos intestins, ce qui favorise le transit intestinal. Lorsque vous vous sentirez moins gonflée, réintroduisez progressivement (un à deux aliments nouveaux par jour maximum), les crudités (légumes ou fruits) et les autres aliments que vous aviez limités jusqu'alors. Restez attentive aux réactions de votre corps et laissez de côté les aliments que vous digérez moins bien au sein de la même famille, les aliments peuvent se substituer l'un à l'autre de façon tout à fait équivalente sur le plan nutritionnel ! Si ces conseils ne suffisent pas à vous faire dégonfler, consultez votre médecin traitant.

### BIEN-ÊTRE

#### SIX GESTES DOUCEUR POUR LE CORPS

**1 GOMMEZ** : ainsi vous oxygénez votre peau en la débarrassant des cellules mortes et autres impuretés qui l'empêchent de respirer.

**2 BANNISSEZ** les produits desséchants ou agressifs comme certains savons. Choisissez des produits doux, adaptés à votre peau. Et ne soyez pas trop dure avec elle si vous utilisez un gang de crin.

**3 ÉVITEZ** les bains trop chauds et trop longs. Certes, ils délassent, mais ils agressent l'épiderme et, surtout, le ramollissent. Une douche, tiède, est infiniment plus tonique.

**4 SÉCHEZ** très soigneusement votre corps après votre toilette. Lorsque toute trace d'humidité aura disparu, vous pourrez alors appliquer votre lait de corps.

**5 BUVEZ** pour hydrater votre corps de l'intérieur. Parce que l'épiderme est constitué à



60 % d'eau. Il est essentiel de conserver ce précieux capital. De l'eau et encore de l'eau : soit au minimum 1 litre et demi par jour, en commençant par un grand verre à jeun.

**6 ENFIN**, oxygénez-vous. Votre corps en a un besoin vital. Marchez, courez, faites de l'exercice, cela favorise le renouvellement cellulaire.

### QUESTION

## QUELS SONT LES EFFETS DE L'EAU SUR L'ORGANISME ?

L'eau est indispensable au bon fonctionnement de notre corps : elle facilite les échanges entre cellules ainsi que le transport des nutriments (protéines, lipides, glucides...). D'autre part, l'eau permet d'éliminer les déchets (urines) et de réguler la température de notre corps (transpiration)... Certaines eaux minérales contribuent à la couverture de nos besoins quotidiens en minéraux : selon leur composition, elles peuvent être plus ou moins riches en calcium ou magnésium, riches en sulfates d'où un certain effet diurétique ou encore riches en bicarbonates, aux vertus digestives reconnues. L'eau est la seule boisson indispensable à notre organisme (qui contient 60 % d'eau !) et il est conseillé d'en boire de 1 à 1,5 litre par jour (en plus de l'eau contenue dans les aliments)

pour combler les différentes pertes quotidiennes.

### LA MASSE MUSCULAIRE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

A poids et taille identiques, une femme ne possède que 80% de la force d'un homme. Elle consomme aussi 15% d'oxygène en moins. Or, c'est l'un des carburants de l'effort. Explication : la masse grasse de la femme forme 29% de son poids contre 18% chez l'homme. Et celui-ci possède une masse musculaire plus importante : 42% contre 36%. Enfin, les hormones féminines induisent des variations corporelles (règles, grossesse, accouchement), l'homme, lui, reste stable. Heureusement, il reste les études sur le QI, et là...



**Les DÉBATS**

Quotidien national  
d'information

Edité par la SARL  
MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante **Naima MAHMOUDI** • Directeur de la publication **Aïssa KHELLADI** •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : **021.63.45.42** -

Fax : **021.63.45.13** - Service Publicité : **021.63.42.65** • Email : **Lesdebats@hotmail.com** •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression **SIA** • Publicité **ANEP** 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : **021.73.30.43**

Equipe nationale

# Rajevac livrera bientôt sa liste pour le Cameroun

**Le coach national, le Serbe, Milovan Rajevac, devrait bientôt délivrer la liste des sélectionnés pour le match comptant pour la première journée des éliminatoires du Mondial 2018 de Russie face au Cameroun qui se jouera au mois d'octobre prochain.**



En effet, le driver des Verts devrait préparer une ébauche de liste, ces jours-ci, sachant qu'il devait effectuer une tournée européenne pour voir certains joueurs, mais il a changé d'avis au dernier moment et a décidé de la reporter pour des raisons qu'on ignore. Ainsi, et selon des sources proches du coach, on croit savoir que ce dernier devrait faire appel à deux nouveaux éléments et que sont Abid de Dijon et Belfodil, qui s'est bien relancé du côté de Standard de Liège. En effet, Belfodil devrait être une bonne solution de secours pour épauler les

autres attaquants que sont Slimani et Soudani, sachant que ce dernier avait vécu des situations difficiles depuis son exil au Golf et plus précisément aux Emirats Arabes Unis où il émergeait du côté de Dubaï. Rajevac cherche à bâtir une équipe compétitive pour les prochains rendez-vous qui les attendent, surtout que les éliminatoires au Mondial ne seront une partie de plaisir surtout qu'il aura à faire à des adversaires redoutables, avec le Cameroun, le Nigeria et la Zambie. Pour ce qui est du prochain match des Verts qui les opposera aux Lions Indomptables du

Cameroun, on croit savoir que le milieu de terrain, Nabil Bentaleb, sera absent pour cumul de cartons et cela sera un véritable casse-tête pour le coach national qui aura du mal à le remplacer, surtout qu'il est devenu un élément incontournable dans l'effectif. C'est donc pour cela qu'il a pensé à Abid qui peut être une solution de rechange surtout qu'ils évoluent au même registre et que ce dernier a déjà eu à jouer en sélection au passé. Pour le reste, la sélection ne connaîtra pas de grands changements.

Imad M.

Belgique

## Premier but de Belfodil avec le Standard de Liège

■ L'attaquant international algérien du Standard de Liège, Ishak Belfodil a inscrit son premier but sous les couleurs de sa nouvelle formation, à l'occasion de la réception dimanche soir de Genk (2-0), en clôture de la 6e journée du championnat belge de football.

Le joueur algérien a ouvert la marque d'une reprise de tête (11e) avant que son coéquipier Orlando Sa n'assure définitivement la victoire du Standard en inscrivant un but à la 90e minute.

A l'issue de cette victoire, le Standard de Liège remonte à la 9e place du classement avec 9 points, à quatre longueurs du leader Zulte-Waregem.

Belfodil (24 ans) a rejoint le club belge pour un contrat de deux ans après avoir résilié son contrat avec Bani-Yas (Div 1, Emirats arabes unis) pour lequel il a joué une saison, pour ce qui était sa première expérience en dehors d'Europe.

Son départ vers le championnat des Emirats arabes unis, lors de l'été 2015, lui a causé des critiques dans les milieux footballistiques algériens.

Belfodil qui compte également 14 sélections en équipe nationale d'Algérie, n'a pas été retenu pour la dernière rencontre des Verts contre le Lesotho (6-0) disputé le dimanche 4 septembre au stade de Blida dans le cadre de la 6e et dernière journée (Gr.J) des qualifications de la CAN 2017.

## JM 2021 à Oran Le Comité d'organisation sera installé la semaine prochaine

■ Le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens 2021 sera installé, dans le courant de la semaine prochaine, dans son siège, au centre-ville d'Oran, a-t-on appris dimanche de source proche de la wilaya.

Ce siège, domicilié dans les anciens locaux de la daïra d'Oran, situé au boulevard de l'ALN (ex-Front de mer), a fait l'objet de travaux de réfection et de rénovation. Une cérémonie de signature des documents de réception de ces locaux a été organisée, dimanche, en présence du président du comité olympique algérien, Mustapha Berraf et du directeur gérant de l'entreprise turque Solind, réalisatrice des travaux, Salim Ozavpat.

Ces locaux devront regrouper toutes les commissions du COJM, chargés de la préparation du rendez-vous des Jeux Méditerranéens, prévus à Oran, en 2021.

Par ailleurs, de même source, on précise que les responsables de la société turque ont présenté, aux autorités oranaises, le projet de la future piscine olympique, dotée d'une tour administrative composée de 7 étages. L'idée d'un partenariat entre le COA et les collectivités locales pour la réalisation de cette infrastructure sportive a été avancée, ajoute-t-on de même source.

Il est à noter que la ville d'Oran a été choisie en août 2015 pour abriter les JM 2021 à l'issue du vote des membres du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), qui a eu lieu à Pescara (Italie). La capitale de l'ouest du pays a été largement préférée à la ville tunisienne de Sfax pour l'organisation des 19e JM, étant élue avec 51 voix contre 17. L'Algérie avait déjà abrité les JM en 1975 à Alger.

Ligue 1 Mobilis de football

## Seuls trois techniciens étrangers en activité

Seuls trois techniciens étrangers sont en activité en championnat de Ligue 1 Mobilis de football, après le départ du Français Sébastien Desabre et du franco-portugais Didier Gomes da Rosa respectivement de la barre technique de la JS Saoura et du CS Constantine, au terme de la 3e journée de la compétition.

Engagé durant l'intersaison en remplacement de Karim Khouda, Sébastien Desabre a été démis de ses fonctions au lendemain de la victoire de la JSS à domicile face au CSC (1-0), dans le cadre de la 2e journée.

Une journée plus tard, c'est Didier Gomes qui a payé les frais de la contre performance concédée par le CSC à la maison samedi dernier face au MO Béjaïa (2-2), lui qui est

était en poste depuis novembre 2015. En revanche, le CR Belouizdad a enregistré l'arrivée à la barre technique du Français Alain Michel, qui va diriger son premier match lors du derby de la capitale face à l'USM Alger le 24 septembre, à l'occasion de la 5e journée.

L'autre technicien étranger exerçant en championnat de Ligue 1 n'est autre que le Français Jean-Michel Cavalli, actuellement à la tête de l'USMA, arrivé en remplacement de Adel Amrouche, parti à la veille du coup d'envoi de la compétition.

Le troisième entraîneur étranger est le Suisso-tunisien du RC Relizane Moez Bouakkaz, qui a rejoint le club de l'ouest durant l'intersaison après une première expérience en Algérie lors de la phase aller

du précédent exercice avec l'USM Bel-Abbes. La différence est de taille par rapport au début de la précédente saison où neuf techniciens étrangers étaient en poste en Ligue 1. Il s'agit d'Alain Michel (CR Belouizdad), Artur Jorge (MC Alger), Bernard Simondi (JS Saoura), Alain Geiger (MO Béjaïa et ES Sétif), Jean-Michel Cavalli (MC Oran), Hubert Velud (CS Constantine), Daniel Darko Janackovic (RC Arbaâ), François Bracci (RC Relizane) et Dominique Bijotat (JS Kabylie). La JSS et le CSC, dont les directions respectives ont chargé des techniciens locaux pour assurer l'intérim, vont certainement opter pour la piste étrangère en vue d'engager de nouveaux coaches.

Paralympiques-2016/ Athlétisme (1500 m)

## Abdellatif Baka offre à l'Algérie sa première médaille d'or

■ L'athlète Abdellatif Baka a offert à l'Algérie sa première médaille d'or des jeux paralympiques-2016, en remportant la course du 1500m, dimanche soir au stade olympique de Rio de Janeiro, pour le compte de la 4e journée des jeux.

Dans une course très tactique, avec la présence des meilleurs de la spécialité du 1500m, classe T13, Abdellatif Baka s'est distingué en remportant la course en 3:48.29, offrant à la fois une première médaille d'or à l'Algérie avec en prime un nouveau record du monde (l'ancien 3:48.84 était par le Kenyan Korir David depuis sept 2012, ndr).

Le travail tactique de Abdellatif avec son frère Fouad, a permis aux représentants algériens d'assurer une médaille en vermeille, très attendue, mais difficile à atteindre surtout en présence de l'Ethiopien Tamiru Demisse, médaillé d'argent en 3:48.49 et le Kenyan Henry Kirwa, auteur du bronze en 3:49.59. Le frère Fouad a pris une très hono-

nable 4e place réalisant son meilleur chrono (3:49.84).

«Cette médaille cache derrière elle une grande souffrance et une abnégation. Il n'y a pas que moi, mais aussi mon frère et mon entraîneur qui était très méticuleux et dur dans le travail. La fédération qui n'a pas lésiné sur les moyens afin de préparer au mieux ces jeux. Je dédie cette médaille à ma famille, mes amis et au peuple algérien», a déclaré Abdellatif Baka dans la zone mixte du stade olympique de Rio.

De son côté, l'entraîneur des deux Baka, Brahmî était très heureux et non seulement pour la médaille d'or de son poulain, mais également pour le frère jumeau de Abdellatif qui l'a beaucoup aidé à monter sur la plus haute marche du podium paralympique.

«Je crois que la présence de Fouad Baka avec son frère Abdellatif était très importante dans cette course. Il fallait mettre en place une tactique qui devrait permettre à l'un d'eux

de remporter l'or. Fouad est tout nouveau, c'est sa première course internationale et ses premiers jeux Paralympiques et malgré son manque d'expérience, il a manqué de peu le podium», a-t-il indiqué.

Dans la même journée, Madjid Djemai a ajouté une autre médaille de bronze pour l'Algérie dans l'épreuve du 1500, classe T37.

Les équipes nationales de handi-basket (hommes et dames) ont disputé leurs derniers matchs du premier tour. Les hommes ont perdu face aux Etats-Unis 92-24 (4-27, 6-22, 2-24 et 12-19), de même que les dames qui ont été défaits par la France 33-72 (5-23, 8-12, 8-18 et 12-9) et lundi par les Américaines 65-15 (19-4, 12-4, 20-2 et 14-5).

Pour sa part, la sélection garçons de football a concédé une troisième défaite consécutive devant le Brésil (12-02), avant de se ressaisir, lundi devant le Canada 17-13, mi-temps (4-6).



Alger  
Ensoleillé  
Min 14 °C  
Max 28 °C



Oran  
Ensoleillé  
Min 12 °C  
Max 29 °C



Annaba  
Ensoleillé  
Min 15 °C  
Max 28 °C

http://www.lesdebats.com

Droits de l'homme

## Un nombre croissant de pays refuse de coopérer avec l'ONU

Le Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein a déploré mardi qu'un nombre croissant de pays refuse de coopérer avec ses experts et observateurs internationaux.

Ouvrant la 33<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Zeid Ra'ad Al Hussein, a indiqué qu'«après deux ans comme Haut commissaire, il est important pour moi de partager notre préoccupation face à une tendance émergente : le refus d'un nombre croissant d'Etats membres d'accorder l'accès» sur leur territoire au personnel du Haut commissariat.

«Les Etats peuvent fermer nos bureaux, mais ils ne peuvent pas nous faire taire, ils ne peuvent pas nous aveugler», a-t-il ajouté devant les 47 Etats membres du Conseil des droits de l'homme à Genève. Il a ainsi vivement critiqué le Venezuela qui refuse depuis deux ans et demi de délivrer un visa au représentant régional du Haut commissaire. Il a en outre dénoncé le Bélarus, l'Erythrée, la Corée du Nord, l'Iran et la Syrie qui refusent actuellement, selon lui, de coopérer avec les experts du Haut commissaire ayant un mandat dit par pays. S'agissant de la Turquie, le Haut commissariat a demandé à pouvoir envoyer ses experts dans le sud-est à majorité kurde pour effectuer une «évaluation indépendante» de la situation alors que l'ONU continue «de recevoir des rapports faisant état de la destruction et de la démolition de villes et villages dans le Sud-Est». Cet accès leur a toutefois été refusé, alors même que la Turquie l'a personnellement invité à «visiter le pays», a-t-il expliqué. En Ethiopie, où les arrestations à caractère politique sont courantes, le Haut-Commissaire et ses experts se sont vus refuser l'accès aux régions d'Oromia et d'Amhara. Le Haut commissaire continue de demander par ailleurs l'accès notamment en Crimée et dans les régions contrôlées par l'Inde et le Pakistan au Cachemire. Il a également demandé un accès au Mozambique, après des indications de fosses communes et d'exécutions sommaires, et en Gambie. Pour la Syrie, la commission d'enquête de l'ONU sur la situation des droits de l'homme n'a jamais eu le droit de rentrer dans le pays depuis 2011. Et le bureau du Haut commissaire n'a plus accès à l'Iran depuis 2013.

Y. K.

## Mobilis auprès des écoliers nécessiteux de la wilaya de Tindouf

Fidèle à sa politique d'entreprise citoyenne, Mobilis poursuit son accompagnement au profit du mouvement associatif en procédant le 10 septembre 2016, au niveau de son agence commerciale de Tindouf, à la remise d'un lot de kits scolaires aux associations caritatives Chabab El Ihcène et Ness el Khir de Tindouf. Ainsi, Mobilis permettra à l'occasion de la rentrée scolaire 2016/2017, à 150 écoliers nécessiteux de la wilaya de Tindouf, de bénéficier de kits scolaires, contribuant de ce fait, à améliorer les conditions scolaires des enfants et à lutter contre le phénomène de déscolarisation. Mobilis, opérateur citoyen par excellence, ne ménagera aucun effort pour accompagner et soutenir le mouvement associatif et caritatif tout en apportant sa contribution dans la préservation des droits de l'enfance et de leur épanouissement.

Communiqué



CHU Mustapha Bacha

## Incendie au service de chirurgie générale



Les services de la Protection civile sont parvenus à circonscrire un incendie qui s'est déclenché, lundi matin, au premier étage du service de chirurgie générale (B) au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Bacha.

Sept malades ont été transférés vers un autre service et une enquête a été ouverte par les services de sécurité

pour déterminer les origines de cet incendie qui a causé uniquement des dégâts matériels.

«A 6h40 du matin, les agents de sécurité ont aperçu une fumée qui se dégageait de l'une des chambres du premier étage du service de chirurgie générale (B) où se trouvent les chambres de garde des médecins. Une fois sur place, les agents ont constaté qu'il s'agissait d'un incendie

qui s'était déclenché dans une pièce réservée aux équipements médicaux. Aussitôt alertés, les éléments de la Protection civile ont rapidement circonscrit l'incendie», a indiqué un communiqué de l'administration du CHU.

«Sept malades ont été transférés vers un autre service», a précisé la même source, indiquant que l'incendie n'a causé aucune perte humaine à l'exception de dégâts matériels.

Une équipe de la Sûreté nationale a ouvert une enquête pour déterminer les origines de cet incendie qui «ne s'est pas répercuté sur le bon fonctionnement du service de chirurgie générale, notamment en ces jours de fête», ajoute-t-on de même source.

R. N.

Tlemcen

## 84 immigrants clandestins marocains arrêtés

Quatre-vingt quatre immigrants clandestins de nationalité marocaine ont été arrêtés et 1 920 litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis dimanche par les forces de l'Armée nationale populaire à Tlemcen, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, et grâce à la permanente vigilance des Forces de l'Armée nationale populaire, des unités des gardes-frontières de la wilaya de Tlemcen/2<sup>ème</sup> RM ont appréhendé, le 11 septembre 2016, 84 immigrants clandestins de nationalité marocai-

ne et saisi 1 920 litres de carburant destinés à la contrebande», précise la même source.

«D'autre part, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezam/6<sup>ème</sup> RM, il a été saisi un véhicule tout-terrain, trois motos et 564 kg de denrées alimentaires destinées à la contrebande», ajoute le communiqué du MDN.

Des éléments des gardes-côtes de Annaba/5<sup>ème</sup> RM ont déjoué également «une tentative d'émigration clandestine de 23 personnes à bord d'une embarcation artisanale, à 26 miles nautique, environ 48 km de Ras El Had/wilaya de Skikda».

Riad D.

France

## Mutinerie dans une prison, un bâtiment incendié

Une mutinerie s'est déroulée lundi à la prison de Vivonne, près de Poitiers (centre-ouest), où plusieurs dizaines de détenus ont allumé un incendie et occupé un bâtiment, ont annoncé les autorités françaises.

Aucun surveillant n'a été blessé et aucun prisonnier n'a dû être «hospitalisé», a déclaré le ministère de la Justice.

La mutinerie, qui s'est déclenchée à 17h00 (16h00 GMT), a pris fin vers 22h15 (21h15 GMT) après l'intervention des forces de sécurité et la situation était sous «contrôle», selon la même source.

Les flammes, qui avaient envahi un des trois étages du bâtiment, avaient été éteintes en début de soirée par les pompiers.

Tous les surveillants avaient pu quitter le bâtiment, qui abrite 178 prisonniers au total, avait dit Emmanuel Giraud, un responsable syndical cité par l'agence AFP.

«Deux détenus ont bousculé un surveillant et ont réussi à lui subtiliser son trousseau de clefs, ce qui leur a permis d'ouvrir toutes les cellules» du deuxième étage du bâtiment, a expliqué le syndicaliste. Après avoir «mis le feu aux coursives et à l'atrium» (le rond point cen-

## ACTU...

Chine

## Une mère tue ses quatre enfants et se suicide

Une mère a tué ses quatre enfants à coups de hache puis a mis fin à ses jours en Chine après avoir été déboutée de l'aide sociale, ont révélé les autorités locales.

La femme de 28 ans a tué ses quatre enfants âgés de 3 à 6 ans, le 26 août dernier dans le village d'Agushan, dans la province pauvre du Gansu (nord-ouest), avant de se suicider en avalant un flacon de pesticide, a révélé la semaine dernière la police du comté de Kangle.

Le père de famille, un agriculteur âgé de 31 ans, a, à son tour, mis fin à ses jours le 4 septembre après avoir enter- ré sa femme et ses enfants.

Les autorités du comté ont révélé vendredi avoir ouvert une enquête sur le drame, précisant que l'aide sociale versée à la famille avait été supprimée en 2014, le ménage ayant perçu un revenu annuel de plus de 5 200 yuans (moins de 700 euros), soit plus du double du seuil de pauvreté.

R. I.

Turquie

## 35 morts dans des accidents de la route

Trente-cinq personnes ont trouvé la mort et 155 autres ont été blessées en trois jours dans des accidents de la route en Turquie, rapportent hier des médias.

Quarante cinq accidents ont été enregistrés, entre samedi et lundi, faisant 35 tués, un bilan qui reste en deçà des 45 morts et 199 blessés lors de la même période des vacances de la fête du Sacrifice (Aid El Adha) de 2015. Les vacances de l'Aïd al Fitr et de l'Aïd al Adha sont généralement marquées par un pic des accidents de la route avec le déplacement de millions de turcs pour rejoindre leurs régions d'origine, particulièrement en provenance d'Istanbul, pour passer les fêtes en famille.

Les autorités turques ont prolongé à neuf jours (cinq jours ouvrables plus deux weekends) les vacances de l'Aïd al-Adha dans l'espoir de booster le tourisme local pour réduire les pertes occasionnées par le secteur à cause de la forte chute des arrivées des visiteurs étrangers. En Turquie, les accidents de la circulation causent la mort de plus de trois mille personnes par an et font près de 300 000 blessés, selon l'institut turc des statistiques.

Ils sont principalement dus au non respect du code de la route et des règles de sécurité, à l'incapacité des conducteurs à ajuster la vitesse de leur véhicule selon les conditions de circulation variables, au manque de repos dans les longs trajets et à la conduite en état d'ébriété et de somnolence.

Bilal L.

R. N.